

PRIX D'ABONNEMENT
France pour la Suisse
Un an fr. 10.00
Six mois » 5.40
Trois mois » 2.70
Pour l'Étranger
Un an fr. 26, 6 m. fr. 13, 3 m. fr. 6.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
Quotidien de 10 heures à 12 heures
Jours Normaux 10 cent. (à l'ig) 2
Samedis 15 »
Dimanches 50 »
» placement spécial 75 »

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Dimanche.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Notre situation économique

Les déclarations de M. le conseiller fédéral Hoffmann

Voici les principaux passages de l'important discours que M. le conseiller fédéral Hoffmann a prononcé vendredi au Conseil des Etats, à propos du trust d'importation :

Le Conseil fédéral, a dit le chef du Département politique, est heureux de l'occasion qui lui est fournie de s'expliquer sur la situation économique faite à la Suisse par la guerre et sur les mesures qu'il compte prendre pour défendre nos intérêts économiques. Il est doublement heureux de pouvoir exposer les démarches qui se sont montrées nécessaires pour détourner de la Suisse les conséquences fâcheuses de la guerre économique qui a éclaté entre les grandes puissances. Cette explication paraît d'autant plus désirable que récemment une partie de la presse suisse a vivement critiqué ces démarches d'une façon sans doute un peu prématurée et irréfléchie : prématurée, parce que ces mesures se trouvent encore dans la phase de la préparation; irréfléchie, parce que, en l'absence de toute connaissance précise de la situation économique réelle et des mesures projetées, cette critique ne peut faire autre chose que troubler et inquiéter les esprits. Le fait que les négociations sont loin d'être terminées impose au Conseil fédéral une réserve que vous comprendrez certainement.

Nous devons partir de la situation économique dans laquelle notre pays se trouve actuellement. Elle est beaucoup plus sérieuse qu'on ne le croit généralement. Par la force des circonstances, il s'est creusé un large fossé entre ce qui devrait être la situation de droit de notre pays et la situation de fait dans laquelle se trouve sa vie économique.

M. Hoffmann expose ensuite quels sont les droits et devoirs des Etats neutres d'après la Convention de La Haye. L'Etat neutre n'est même pas obligé d'interdire l'exportation de matériel de guerre. Il doit seulement sur ce point traiter également tous les belligérants. Les interdictions d'exportation ne doivent être édictées que d'une façon autonome et exclusivement dans l'intérêt de l'Etat qui les édicte.

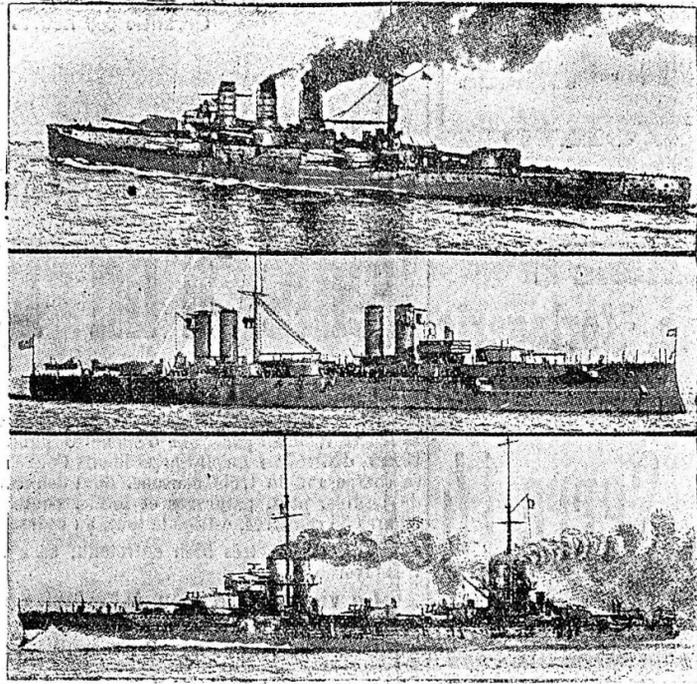
Puis l'orateur continue ainsi :

Telle est la situation de droit. Quant aux faits, ils sont tout autres. Dans la guerre économique qui s'est déchaînée, l'une des parties a la tendance d'isoler l'autre du trafic mondial et de lui enlever la possibilité d'importer, à travers le territoire des Etats neutres, tout ce qui peut être considéré comme matériel de guerre dans le sens le plus étendu du terme et aussi tout ce qui, même indépendamment de ce point de vue, peut être d'une utilité quelconque pour sa vie économique.

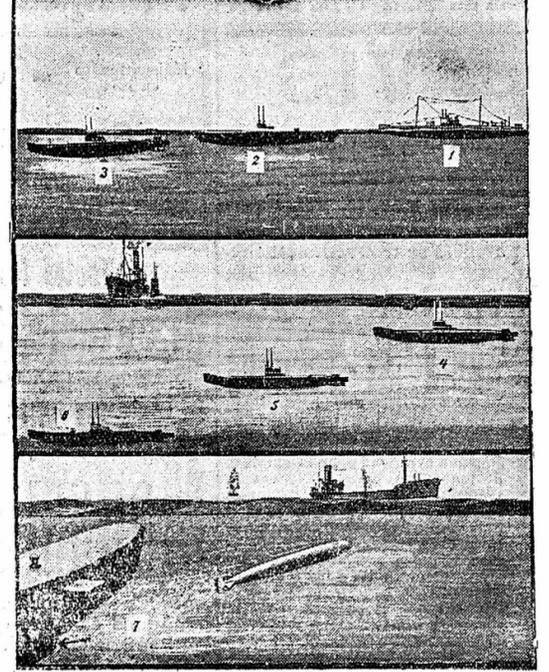
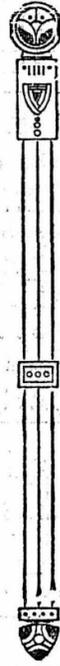
Un Etat neutre ne peut pas s'associer à cette lutte. Il ne peut prendre parti ni d'un côté ni de l'autre. Mais la situation géographique unique de la Suisse, complètement encerclée par les Etats qui mènent la guerre économique à côté de la guerre politique, l'entraîne par répercussion dans ce combat. Tous les Etats belligérants, s'appuyant sur les clauses de guerre contenues dans les traités de commerce ou simplement sur la force des circonstances, se considèrent comme déliés de leurs obligations d'accorder la liberté d'importation et d'exportation. L'appel à la liberté de commerce garantie par les traités et au traitement de la nation la plus favorisée reste aujourd'hui sans effet.

Sans doute les Etats qui entrent en ligne de compte pour notre importation ont toujours déclaré qu'ils s'efforceraient de témoigner à la Suisse beaucoup de bonne volonté et d'entraîner le moins possible sa liberté de mouvement dans le domaine économique. Mais cette bonne volonté est toujours considérée comme devant s'exercer dans le cadre du but final de la guerre. Or le but de la guerre sur le terrain économique est, nous l'avons vu, l'arrêt de toutes les importations qui peuvent être utiles à l'ennemi. La conséquence pour l'Etat neutre qui se trouve entre les belligérants est la limitation de son droit de réexporter soit sous leur forme brute, soit après transformation, les marchandises qu'une des parties belligérantes laisse pénétrer sur son territoire. Tous les Etats belligérants qui entrent en ligne pour notre importation ont soumis à des conditions analogues l'exportation des marchandises qu'ils laissent sortir ou transiter à travers leur territoire.

Mais par là nos difficultés économiques non seulement ne sont pas supprimées, mais sont encore accrues. Notre vie industrielle, par son intensité et sa très grande variété, a pris une dépendance de la vie économique mondiale dont



Pour les futurs combats navals dans l'Adriatique : Quelques-unes des plus importantes unités de la marine italienne. Le cuirassé « Napoli », le croiseur-cuirassé « San Giorgio », le dreadnought « Dante-Alighieri ».



L'action des sous-marins : 1. Sur mer. — 2. En train de plonger. — 3. Partiellement immergé. — 4. Totalement immergé, le périscope seul au-dessus de l'eau. — 5. En profondeur. — 6. Au fond de la mer. — 7. Lancement d'une torpille.

on ne se rendait pas compte avant la guerre actuelle. Il n'est donc pas admissible que notre pays ferme complètement sa frontière du côté de l'un ou de l'autre groupe de belligérants. C'est pourquoi il ne suffit pas de lier les importations de l'un ou de l'autre groupe à la condition que la marchandise importée ne parviendra sous aucune forme au groupe ennemi.

Si notre industrie veut maintenir sa vitalité, elle doit pouvoir réexporter à l'étranger les produits fabriqués avec les matières premières ou les produits demi-fabriqués importés. Et là-bas sous l'empire des circonstances, les exportations ne peuvent s'obtenir que moyennant un échange, il doit nous être possible d'obtenir par voie de compensation ce dont nous avons un besoin urgent pour le maintien de notre existence économique. A cet effet nous avons en première ligne notre production indigène. Mais la petitesse de notre pays, le degré de développement et la dépendance de son industrie rendent nécessaire d'établir des compensations avec les marchandises importées et d'abaisser pour cela les barrières qui sont opposées à leur importation.

M. Hoffmann expose ensuite que la situation actuelle est bien éloignée de répondre à ces exigences. D'une façon générale elle est fort peu satisfaisante.

Elle est peu satisfaisante par le traitement inégal des intéressés. Le système des autorisations individuelles pour les exportations ou le transit entraîne avec lui l'obligation d'accorder les demandes des uns et de repousser celles des autres, quand ce ne serait que pour le seul motif que tous n'observent pas de la même façon les engagements pris au sujet de l'emploi des marchandises à importer. Nous avons vu des formulaires d'engagements dont les termes nous ont fait rougir et dont nous devons admettre que leur rédaction doit être attribuée aux excès de zèle de fonctionnaires subalternes et non pas à la volonté réelle des gouvernements intéressés.

La situation actuelle est aussi peu satisfaisante en ce qui concerne le contrôle qui est exercé sur l'exécution des engagements pris au moment de l'importation des marchandises. Il est naturel, du moment que l'on doit renoncer au droit de libre importation et de libre transit, qu'un certain contrôle soit exigé. Et ce contrôle est, en effet, réclamé sous une forme quelconque par des Etats des deux groupes. Mais il doit être organisé d'une façon qui ne porte pas atteinte à l'autonomie de l'Etat. Le simple citoyen, qui a avant tout en vue son intérêt commercial, n'a pas toujours le juste sentiment de cela.

Enfin la situation actuelle est peu satisfaisante parce qu'elle limite outre mesure la liberté d'action de notre industrie, tout au moins de quelques-unes de ses branches importantes, soit parce que certaines matières premières ou produits demi-fabriqués ne peuvent pas être importés ou tout au moins pas en quantité suffisante, soit parce que des limites trop étroites sont imposées à l'emploi de ces produits.

Après avoir ainsi exposé les inconvénients de la situation actuelle, M. Hoffmann a examiné les remèdes qu'il est question de lui apporter. Nous reproduirons dans un prochain article la seconde partie de son discours.

La paix que l'Allemagne voudrait

Nous avons publié hier, la nouvelle sensationnelle donnée par un journal de New-York, disant que l'ambassadeur d'Allemagne et l'ambassadeur d'Autriche auraient soumis à M. Wilson des propositions de paix, à charge de les transmettre aux alliés. Ceux-ci ne seraient pas disposés à les prendre en considération pour le moment.

Partout on aura accepté cette information avec scepticisme. Il est peu probable que l'on en soit arrivé au moment où il soit possible de parler de paix. Si la démarche a vraiment eu lieu, c'est que le plan des Austro-Allemands n'est pas de mettre bas les armes, mais plutôt de rejeter sur les alliés la responsabilité de la continuation de la guerre.

A l'heure actuelle, ils sont encore fermement convaincus de leur supériorité. Ils se considèrent jusqu'ici vainqueurs moralement et matériellement et ils ne doutent pas de la victoire finale. Les alliés ne doivent se faire aucune illusion à cet égard; car enfin, il faut reconnaître que cette conviction est assez naturelle chez les Austro-Allemands; ne possèdent-ils pas toute la Belgique, les régions industrielles du nord de la France, une bonne partie de la Courlande et de la Pologne, et ne sont-ils pas en train de reconquérir la Galicie? De leur territoire, il n'y a guère qu'une mince bande de l'Alsace et du Trentin qui soit occupée. En outre, ils croient encercler l'Angleterre avec leurs sous-marins.

A l'heure actuelle, donc les empires centraux ne consentiraient ni à une cession de territoire ni à une indemnité. Quant aux alliés, jamais ils ne voudront remettre l'épée au fourreau avant d'avoir écrasé le militarisme prussien, et imposé à l'Allemagne et à l'Autriche une limitation des armements et le démantèlement des forteresses. Mais évidemment ce n'est que sur le sol allemand et autrichien qu'ils pourront imposer leur volonté, à moins qu'ils n'arrivent, par un blocus étroit, à épuiser les deux pays.

Ceci suffit à montrer que l'heure de la paix n'est pas prête de sonner, d'autant plus que les alliés savent fort bien que tout serait à recommencer dans quelques années si les hostilités prenaient fin dans les circonstances et conditions présentes.

A propos de cette « paix honorable » dont on parle dans les échanges de vues de la presse allemande, on publie un curieux document qu'un Espagnol, M. Rodriguez de Sagrador, affirme authentique. C'est une lettre adressée récemment par Guillaume II à une haute personnalité de la cour de Bavière et où se trouve ce passage.

« La paix pourrait se faire plus tôt que l'on ne pense. Si elle ne devait donner immédiatement qu'un résultat incomplet, elle servirait tout au moins de préparation pour l'avenir. Elle serait signée demain si je le voulais. »

Dans un autre passage de cette lettre assez longue et où sont traitées des questions personnelles à son correspondant, l'empereur dit : « Quand mon auguste grand-père assit l'empire sur ses bases actuelles, il n'eut pas la prétention de réaliser une œuvre définitive. L'em-

pire est toujours susceptible d'accroissement. Ce qui ne peut se faire aujourd'hui se fera plus tard. »

Le « Temps », écrit à ce propos.

« A supposer la lettre authentique, l'empereur allemand s'illusionne encore en estimant la paix faite « s'il le voulait ». Sa volonté est justement le moindre facteur dans les forces qui sont actuellement en lutte et dans les considérations à envisager. Pour une paix, comme pour un mariage, il faut deux consentements. Or, en fait de volonté arrêtée et proclamée, nous ne connaissons que celle des alliés, décidés à affranchir leurs nations et l'Europe de l'oppression germanique dont tant de peuples ont à souffrir et qui était devenue une menace perpétuelle pour tous. »

Evidemment, les alliés ne voudront pas avoir fait des sacrifices et des efforts uniques dans l'Histoire pour tomber dans le piège d'une paix qui permettrait à l'Allemagne de reprendre haleine pour une nouvelle agression et de nouvelles conquêtes.

Donc, ne croyons pas encore à la paix prochaine.

Les grands explosifs

D'après un chirurgien-major russe, les sept-huitièmes des blessures proviennent des obus, moitié des obus de gros calibre et moitié des autres pièces.

« Les balles, déclare-t-il, ont fait peu de victimes. Le fusil n'est plus qu'un jouet. Le fantassin ne se bat pas. Quand la grosse artillerie a fini d'opérer, l'infanterie n'a plus qu'à occuper les lignes conquises. »

« Les effets des Skodas de 305, connus sous le nom de « Pilseners », sont plus terribles que ceux des fameuses « dicke Berthas » de Krupp. Le projectile du Skoda pèse 1500 kilos et a une trajectoire de 7200 mètres; dans les terrains friables, il s'enfonce de six mètres avant d'éclater. L'explosion se produit deux secondes après le contact. Sauf le dividende, les Pilseners n'ont rien de commun avec les Krupp 305. »

« Un obus de Pilsener tue tout dans un rayon de cent cinquante mètres et peut causer encore des effets meurtriers bien au delà. La simple pression des gaz fait sauter les toits les plus solides. Nombre d'hommes que les fragments d'obus, les pierres et les mottes de terre projetées n'ont pu abattre sont tués, déchiquetés ou aveuglés par la seule pression des gaz. Quant aux malheureux restés à quelques mètres de l'obus, ils sont littéralement mis en miettes. Les gaz pénètrent dans toutes les cavités du corps et les font éclater en pulvérisant la chair. Parfois les vêtements seuls sont enlevés, il ne reste que les souliers. »

« Ne parlons pas des hommes qui se trouvent à l'endroit même où l'obus est tombé. Pas un vestige d'eux, si petit soit-il, ne subsiste. L'explosion foudroya les canons de fusils comme le ferait la foudre. Les hommes atteints dans ce cas sont portés comme disparus, car rien absolument n'indique où ils ont passé. »

Les faits de guerre

LA SITUATION DES ARMEES ALLIEES

Du grand Etat-major français :

PARIS. — 21 juin, 15 heures. — Dans le secteur au nord d'Arras, nous avons réalisé de nouveaux progrès vers Souchez, enlevant plusieurs tranchées et nous rapprochant au nord-ouest du village. La lutte d'artillerie a continué toute la nuit.

Près de Dompierre, à l'ouest de Péronne, une attaque ennemie, précédée par l'explosion de trois fourneaux de mines, a été arrêtée net par le feu de l'artillerie et de l'infanterie.

Sur les Hauts-de-Meuse, dans le secteur de la tranchée de Calonne, nous avons maintenu tous nos gains d'hier, malgré une contre-attaque extrêmement violente qui s'est produite à 4 heures du matin.

En Lorraine, près de Reillon, nous avons poursuivi notre avantage. Toute la première ligne ennemie a été enlevée par nous sur un front de 1500 mètres.

A la fin de la journée, une forte colonne ennemie essaya de contre-attaquer, mais elle fut dispersée. Nos reconnaissances sont parvenues à proximité de Chazelles-Gondrexon-Les Remabois, l'ennemi ayant abandonné le terrain de lutte. Tous les boyaux allemands conquis étaient pleins de cadavres; nous avons fait une vingtaine de prisonniers. Dans la région du Bonhomme, nous avons progressé sur la cote voisine et atteint la lisière du village de Bonhomme.

Dans la vallée de la Fecht, nous progressons toujours. Nous avons dépassé le cimetière de Metzeral. Un combat corps à corps se poursuit. Au sud-ouest, nous avons gagné également du terrain, faisant 150 prisonniers, dont 4 officiers et 11 sous-officiers.

PARIS. — 21 juin. — 23 heures. — Dans le secteur au nord d'Arras, la situation est inchangée. Nous avons conservé tout le terrain conquis. Il n'y a eu aujourd'hui que des actions locales d'infanterie, qui n'ont pas modifié les fronts. La lutte d'artillerie continue effacement.

Nos escadrilles ont bombardé un parc d'aviation ennemi, incendié quatre hangars et atteint deux avions et un ballon captif.

Aux lisières ouest de l'Argonne, à cheval sur la route de Vienne-le-château à Binarville, les Allemands ont prononcé dans la soirée de dimanche une attaque violente préparée par un bombardement intense avec des projectiles asphyxiants. Notre ligne avancée a fléchi sur certains points, deux compagnies s'étant trouvées ensevelies sur place dans les tranchées bouleversées. Une contre-attaque immédiate nous a permis de reconquérir presque la totalité de nos positions initiales.

La lutte, toute locale, a été des plus vives sur les Hauts-de-Meuse, dans le secteur de la tranchée de Calonne. Après avoir repoussé deux contre-attaques ennemies, nous avons élargi nos gains d'hier. Une première attaque n'a fait que peu de progrès. Une seconde, au contraire, nous a permis d'enlever de nouvelles tranchées à l'est de celles que nous avions occupées dimanche. Ce gain a été conservé comme les précédents.

En Lorraine, nos reconnaissances, maintenant le contact avec l'ennemi, ont attaqué l'ennemi à l'ouest de Gondrexon. Les Allemands, dans leur mouvement de repli, se sont arrêtés sur la ligne de tranchées au sud de Leintrey.

En Alsace, notre progression s'est poursuivie au cours de combats ininterrompus. Après avoir conquis le cimetière de Metzeral, nous nous sommes emparés de la gare. Nous avons ensuite donné l'assaut du village, qui a été enlevé après un combat très chaud. Nous avons atteint les issues sud de la localité et poussé notre ligne à l'est à 500 mètres de la lisière dans la direction de Mayerhof. Nous avons fait dans ces actions de nouveaux prisonniers. Le total, depuis hier, dépasse 200.

Au nord de la Fecht, l'ennemi a tenté une attaque sur nos positions du Reichackerkopf. Il a été complètement repoussé.

LA SITUATION DES AUTRICHIENS

Du grand Etat-major autrichien :

VIENNE. — 21 juin. — Continuant la poursuite, les troupes alliées se sont avancées jusque devant Zolkiew, près de Lemberg, et au sud de la ville jusqu'au Szczerkbach. Les forces russes qui se trouvent sur cette ligne sont partout attaquées. Près de Mikolajew et de Zidacow, l'ennemi se maintient sur le Dniester. Des troupes de l'armée Pflanzer ont repoussé de violentes attaques des Russes au sud-ouest de Potokzloty, près de Zalekziki, et dans la région frontière de Bessarabie, infligeant de nouveau à l'ennemi de très lourdes pertes.

Dans la nuit du 20 juin, nos braves troupes ont de nouveau repoussé près de Plava deux attaques des Italiens. Sur ce point, un officier italien portant le drapeau blanc, s'est présenté avec un clairon devant notre position pour nous apporter une demande du commandant de sa brigade. Cet officier n'étant porteur d'aucun papier établissant sa qualité de parlementaire, les deux Italiens ont été arrêtés et faits prisonniers.



Deux aviateurs morts et les débris de leurs appareils.

Dans la région au nord-est du Monte-Nero, l'ennemi a été délogé de ses positions sur la croupe. Des détachements du régiment d'infanterie de honweds de Debreczyn se sont particulièrement distingués dans cette affaire. Notre artillerie lourde a participé efficacement au combat en montagne.

Le 19 juin, les réservoirs et les installations du port de Monopoli ont été bombardés avec succès par des torpilleurs. Les gares de Bari et de Brindisi ont été endommagées par nos hydroplanes.

LA SITUATION DES ARMEES ALLEMANDES

Du grand Etat-major allemand :

BERLIN. — 21 juin, au matin. — Front occidental : Contre notre front au nord d'Arras, l'adversaire s'est borné surtout à un feu d'artillerie. Au nord de Souchez seulement s'est produite une attaque d'infanterie que nous avons repoussée.

A l'ouest de Soissons, une attaque nocturne française isolée contre nos positions à l'ouest du Moulin-sous-Touvent, a échoué.

Les Wurtembergeois et la landwehr de l'Allemagne du Nord ont enlevé sur un front de deux kilomètres plusieurs lignes de défense consécutives et ont infligé aux Français, qui ont fait de vaines contre-attaques, les pertes les plus lourdes. Le butin de ce combat comprend 6 officiers et 623 hommes prisonniers, 3 mitrailleuses et 3 lance-bombes.

Le soir, sur les Hauts-de-Meuse, les Français ont dirigé contre nos positions des Grandes-Tranchées, à l'ouest des Eparges, cinq fortes attaques qui se sont brisées sous notre feu, à l'ouest de la route, tandis qu'à l'est de la même route, l'adversaire a pénétré dans une partie de notre position. Il en a déjà été délogé partiellement. 70 prisonniers sont restés entre nos mains.

A l'est de Lunéville, nous avons retiré sur notre position principale, au nord-est de Gondrexon, nos avant-postes qui se trouvaient devant des forces supérieures au-delà de cette localité.

Dans les Vosges, des attaques ennemies ont été repoussées dans la vallée de la Fecht et plus au sud, en infligeant à l'ennemi des pertes sanglantes. Pendant la nuit, pour éviter des pertes inutiles, et conformément à nos plans, nous avons évacué la localité de Metzeral, qui a été détruite par l'artillerie française.

Front oriental : Dans la région au nord-ouest de Shawli et à l'est de la Doubissa supérieure, plusieurs attaques russes, dont quelques-unes effectuées avec des forces importantes, ont échoué.

Front sud-oriental : Les armées du colonel général von Mackensen combattent pour la possession de Lemberg et de Zolkiew. Ravaruska est en notre pouvoir. A l'ouest de Ravaruska, l'ennemi a été attaqué et repoussé hier par des troupes allemandes.

Les 19 et 20 juin, sur les champs de bataille entre Janow et la région au nord de Magierow, nous avons fait prisonniers environ 9500 Russes et nous avons pris 8 canons et 26 mitrailleuses.

LA SITUATION DES ARMEES ITALIENNES

Du grand Etat-major italien :

ROME. — 21 juin, 22 heures. — Il n'y a rien d'important à signaler sur la frontière du Tyrol et du Trentin, sauf de petits combats de reconnaissance dans la vallée de San Pellegrino, où nous avons occupé Punta Tasca, et dans la haute vallée de Cordevole.

Nous avons constaté l'existence en plusieurs endroits de fortes lignes de retranchements ennemis blindés et parfois construits en béton.

En Carnie, nous avons continué notre tir contre Malborghetto, malgré le temps nuageux.

Pendant la nuit du 20 au 21 se sont répétées les habituelles et vaines attaques autrichiennes contre le Freikofel.

Dans le secteur oriental du Monte-Nero, les opérations entamées le 19 juin ont été heureusement terminées le 20, malgré les difficultés du terrain, aggravées par le mauvais temps, et malgré la résistance de l'ennemi, appuyé par le feu de la grosse artillerie.

Le long de la frontière de l'Isonzo, nous avons constaté dans les retranchements ennemis de fréquentes alarmes nocturnes, révélées par des rafales prolongées du tir de l'infanterie et de l'artillerie, auxquelles nos troupes ont évité de répondre.

Les opérations contre l'Egypte

LE CAIRE. — L'Allemagne et la Turquie n'ont nullement renoncé à leur entreprise contre l'Egypte; les travaux du chemin de fer à travers le désert du Sinaï ont été repris avec ardeur. La tête de ligne aurait déjà dépassé l'oasis de Nabhi.

Les Turco-Allemands espèrent arriver près du canal à la fin du mois. La nouvelle armée envoyée contre l'Egypte sera composée de nombreux volontaires musulmans, caucasiens, circassiens et persans.

Cette armée est actuellement concentrée à Andrinople.

Elle a remplacé la garnison, laquelle a été répartie entre la péninsule de Gallipoli et Constantinople. Près de 800,000 hommes !! sont concentrés à Constantinople et environs.

Parole de bon sens

Le correspondant à Berne de notre confrère de Lausanne « La Revue » écrivait hier ce qui suit, à propos des récents incidents du Conseil national :

Comme ces parleurs éloquentes, ces écrivains de talent s'exprimeraient avec plus de justesse et de justice s'ils étaient au gouvernement; s'ils avaient tous les jours à négocier avec les représentants politiques et commerciaux des puissances étrangères; s'ils pouvaient ou voulaient sentir combien il est pénible pour une autorité d'avoir proclamé officiellement la neutralité, de l'avoir proclamée du consentement de tous, et de voir une partie de ceux qui dirigent l'opinion publique, s'abandonner à toute la fougue de leurs impressions. A l'origine de la guerre, quand le danger était menaçant, chacun reconnaissait la nécessité des limitations imposées. Depuis que le danger a paru s'éloigner, c'est à qui les critiquera avec le plus d'apreté. Mais, justement, la question est de savoir si le danger est véritablement écarté et si une certaine retenue n'est plus de mise. Ce ne sont ni les publicistes, eussent-ils le talent le plus entraînant, ni la foule, qui sont ici les meilleurs juges. Le juge le plus sûr, c'est le gouvernement pénétré du sentiment de son énorme responsabilité, éloigné des passions des uns et des autres, et bien mieux placé que personne pour sentir ce qu'exige la sécurité du pays. Quand on entend des magistrats vous dire que depuis le 3 août jamais la situation économique n'a été plus tendue et qu'on connaît l'étroite connexion du domaine économique et du domaine politique, on se sent moins rassuré que les écrivains les plus habiles à jongler avec les idées et les faits.

On se plaint avec raison de quelques maladroites de la censure, mais se rend-on bien compte des excès qui auraient été commis si une liberté entière avait été laissée à la presse et si les antipathies manifestées dans la Suisse romande contre les Allemands, dans quelques cantons allemands à l'endroit des Anglais et des Italiens, chez une partie des catholiques vis-à-vis des Français, avaient pu se donner libre carrière, s'exprimer de la façon la plus complète et la plus injurieuse, sans qu'il en coûtât rien à leurs auteurs, sans que rien ne vint gêner leur explosion? Ceux qui ont eu à contrôler nos exportations, qui ont fait respecter les interdictions commerciales, ont pu juger combien l'esprit de gain et de spéculation est entreprenant et pourrait l'emporter chez certaines gens, si on les laissait faire, sur les devoirs du patriotisme. Dans le domaine de la publicité aussi, à côté du professionnel scrupuleux, il y a les emballés, les outre-cuidants, ceux qui se croient une mission, et même un ou deux compères portés à ne voir que le chiffre du tirage et à rester sourds à toute autre considération. Minorité, me dira-t-on. Oui, minorité, et même faible minorité, mais suffisante encore pour causer de graves ennuis. Je comprends que l'on excite l'opinion publique dans les pays que l'on travaille à faire sortir de leur neutralité. Mais, à part M. Bossi et deux ou trois exaltés qui ne se représentent pas que ce serait la fin de la Suisse, qui veut sérieusement que nous abandonnions notre neutralité?

L'offensive française dans les Vosges

Les Français ont préparé sans bruit l'offensive qui s'est déclanchée jeudi matin à l'aube dans la vallée supérieure de la Fecht, écrit un correspondant d'Alsace à la « Gazette de Lausanne ». A vrai dire, les combattants étaient restés constamment en contact, échangeant quelques coups de canon et de fusil, mais ils n'attachaient plus d'importance à ces engagements lorsque jeudi l'artillerie française commença un bombardement très violent de tous les ouvrages de fortifications érigés sur les versants des collines des Vosges par les Impériaux. Des milliers d'obus s'écrasèrent contre les tranchées allemandes et les fortins couronnant les plus petits monticules. Le feu de l'artillerie française eut de tels résultats que les fantassins, en se portant à l'attaque contre les premières maisons de Metzeral, traversèrent des réseaux de fils de fer absolument démolis. Le sol était labouré dans tous les sens, des trous profonds empêchaient les hommes de courir, beaucoup d'entre eux furent ainsi arrêtés dans leur élan. Mais malgré cela, les Allemands, cependant retranchés dans des positions extraordinairement solides, ne purent rester maître du terrain. Sur les versants du Baumkopf, qui fut attaqué des deux côtés, la lutte fut particulièrement violente. Comme au Hartmannsweilerkopf, les hommes luttèrent en se tenant d'une main aux troncs d'arbres coupés par la hache des sapeurs et de l'autre utilisant leur fusil tant bien que mal.

Les ouvrages de fortifications dans la vallée de Metzeral, à laquelle les Allemands attachent une très grande importance, dépassent toute imagination. Impossible de faire deux cents mètres sans être arrêtés par un obstacle sérieux. Dans les bois, les troncs d'arbres sont reliés les uns aux autres par de nombreux fils de fer qui s'entrelacent dans tous les sens, le plus petit passage est gardé par des chevaux de frise que deux hommes peuvent en quelques minutes seulement transformer et consolider de telle façon — car la défense est préparée jusque dans ses plus petits détails — que la mélinite seule peut les faire sauter. Si vous gravisiez une colline, vous vous heurtez non pas à une ligne de tranchées, mais à deux, trois, quatre parfois, toutes précédées, de deux réseaux de M de fer barbelé. Au haut de la position que vous convoitez, il y a un fortin, comprenant chambre d'abri, chambres pour munitions, boyaux d'écoute, poste d'observation, enfin tout ce que l'art militaire moderne a pu inventer. Pour s'emparer de pareilles fortifications, les chasseurs alpins, qui ont déjà célébré leur victoire dans leur journal « Le Diable au cor », ont déployé une énergie et un enthousiasme magnifiques. Il faut dire que l'artillerie les a soutenus d'une manière efficace et leur a permis d'avancer sans perdre beaucoup d'hommes.

Les troupes bavaroises qui leur étaient opposées résistèrent vaillamment à l'assaut. Dans le faubourg de Metzeral, d'où s'élèvent maintenant des colonnes de fumée, la lutte fut ardente. Partout, dans les rues, dans les vergers, aux abords des jardins, ce ne sont que de sanglantes traces de lutte. Metzeral est un second Steinbach et quand les armées allemandes l'auront complètement évacué, il ne restera plus de ses maisons de paysans aux larges toits que des ruines fumantes.

La prise du Baumkopf par les troupes françaises a certainement une grande importance parce qu'elle donne aux alliés un point d'appui de première valeur pour continuer leur offensive non seulement sur Guebwiller, mais encore sur Colmar. Car il ne faudrait pas s'imaginer que les Français en resteront à ce premier succès. Les énormes quantités de munitions de « tout genre » amenées ces derniers jours sur le front, leur permettent de donner à leur mouvement en avant un caractère plus énergique que ces derniers mois. Grâce à leurs nombreuses pièces d'artillerie et à des obus dont la force d'explosion est considérable, les ouvrages de fortifications peuvent être rapidement détruits. Autrefois l'offensive, non seulement sur le front d'Alsace, mais dans tous les secteurs, a été arrêtée par manque de munitions; aujourd'hui, les conditions ont changé.

L'énergie avec laquelle a été préparée l'attaque des tranchées ennemies à l'ouest de Metzeral, là où s'étendent après une plaine verdoyante les premiers arbres de forêt couvrant les cotés du Baumkopf, a déconcerté l'adversaire. Plusieurs sections, bien qu'ayant vigoureusement riposté à coups de mitrailleuses aux hurras des chasseurs alpins, se trouvèrent cernées sans aucune difficulté et obligées de se rendre à la grande joie des « poilus », tout heureux de voir de près « autant d'ennemis qu'ils sentaient de loin depuis si longtemps ».

Le communiqué officiel vous aura déjà parlé du butin recueilli par les soldats français dans les tranchées allemandes : il consiste en bombes incendiaires qui jouent un très grand rôle dans la guerre des Vosges, en appareils spéciaux pour lancer des gaz asphyxiants, qui furent aussitôt saisis, des masques et des milliers de cartouches. Le tout était enfoui dans des entrepôts souterrains parfaitement organisés, si bien organisés que les Allemands, dans leur retraite, ne purent les emporter.

Chronique neuchâteloise

L'école dans la forêt.

L'école dans la forêt, à Neuchâtel, va recommencer.

On sait les heureux résultats obtenus les années précédentes grâce à l'initiative dévouée d'un comité spécial.

Aujourd'hui, l'école dans la forêt dispose, à titre définitif, de ses propres locaux, une vaste construction de bois édiflée à la lisière de la forêt de Pierre-à-Bot, sur le territoire communal de Neuchâtel. Les enfants de cette classe s'y rendront chaque matin avec leur institutrice, en utilisant le funiculaire Ecluse-Plan.

Après l'incendie du Collège.

Le bureau de la commission scolaire du Locle a décidé de donner congé dès maintenant aux élèves des classes du Nouveau Collège et de maintenir pour toutes les classes, primaires et secondaires, la rentrée au mardi 24 août. Les classes primaires et enfantines du Vieux Collège auront les vacances à partir du samedi 10 juillet.

Ces jours prochains, les instituteurs et institutrices s'occuperont de l'inventaire de tout le matériel scolaire échappé à l'incendie et dispersé dans toutes sortes de locaux.

La colère populaire.

On a annoncé que des désordres s'étaient produits le 9 juin à Moscou, où la populace a saccagé des usines, magasins et domiciles d'Allemands. La colère populaire s'est malheureusement dirigée sur des firmes étrangères qui n'avaient aucune origine allemande et qui ont été victimes de ses excès. Ce fut le cas pour la maison Moser & Cie, du Locle, dont les magasins de Moscou ont été complètement mis à sac. Les dommages atteindraient plusieurs centaines de mille francs.

La Chaux-de-Fonds

Remerciements de la troupe.

Le Conseil communal a reçu la lettre suivante :
La Chaux-de-Fonds, le 17 juin 1915.

Au Président de la Commune de La Ch.-de-Fds.
Très honoré Monsieur,

Nous ne pouvons nous empêcher, avant de quitter votre ville hospitalière, de vous exprimer encore une fois notre profonde reconnaissance pour l'accueil cordial et prévenant que vous nous avez réservé et pour les sentiments d'amitié pour nos soldats que nous ont témoignés aussi bien les autorités que la population de La Chaux-de-Fonds.

Nous emportons à la maison, dans la Suisse allemande, les plus beaux souvenirs de nos frères romands. Nous avons vu avec joie que les différences de langue ne diminuent en rien le fidèle patriotisme helvétique et confédéral.

Soyez assurés, ainsi que les habitants de votre ville, de notre meilleure sympathie.

Pour le commandant du bataillon 52 :
Lieutenant H. Buess, adjudant.

Club jurassien. — On nous écrit :

Cette Société, qui compte six sections dans notre canton, célébrera dimanche prochain, le 27 juin 1915, son cinquantième anniversaire par une assemblée générale à Noiraigue. Cette petite manifestation se fera sur les lieux mêmes où, il y a cinquante ans, les fondateurs du Club Jurassien avaient convié à une première assemblée, les amis de la nature et de notre beau Jura. Ces assises initiales se dérouleront sous la présidence de M. le Dr. Guillaume ; le regretté Louis Perrier y fonctionnait comme secrétaire.

La musique des Cadets de La Chaux-de-Fonds a promis son gracieux concours à cette modeste fête. Il est à souhaiter que, malgré les circonstances actuelles, nombreux seront les touristes qui se donneront rendez-vous sous les frais sapins de Noiraigue.

La guerre et les assurances.

Le rapport du Bureau suisse des assurances pour 1913 paraîtra prochainement. Il contiendra des indications très détaillées sur la situation et l'activité de toutes les sociétés d'assurances autorisées en Suisse, ainsi que la liste tenue à jour de leurs domiciles juridiques.

En s'adressant jusqu'au milieu de juillet au Bureau des assurances à Berne, ce rapport sera envoyé contre remboursement de fr. 2. Passé ce délai, le rapport ne se vendra plus que dans les librairies à un prix plus élevé.

Du bétail pour l'armée.

De nouveaux achats de bétail pour le ravitaillement de l'armée auront lieu dans notre canton après-demain, jeudi. La Commission fonctionnera dès 9 heures du matin à Cernier et se transportera à La Sagne pour 2 heures et demie après-midi. Les commissaires locaux continuent à recevoir les inscriptions ; on espère que malgré la fénaison qui bat son plein dans la région moyenne du pays, les agriculteurs feront un effort et présenteront le bétail engraisé dont ils disposent. On a parlé déjà de réquisition future et il importe d'éviter la mise en vigueur de cette mesure extrême.

Au Conseil général

Le Conseil général s'est réuni hier soir à 8 heures, sous la présidence de M. Arthur Munger. Vingt-sept membres seulement sur quarante sont présents.

Agrégations

Il est déposé sur le bureau la motion suivante : « Le soussigné demande au Conseil communal de régulariser et de faciliter autant que faire se peut les demandes de naturalisations faites par des étrangers. » Signé : E.-Paul Graber.

Sans opposition, l'agrégation à la Commune de La Chaux-de-Fonds est accordée aux citoyens suivants : Picard, Maurice, commis, Alsacien, célibataire ; Glasson, Henri-Ali, commis, Français, célibataire ; Paumier, Jules, boîtier, Français, et son épouse.

Comptes et gestion de 1914

Le rapport à l'appui de la gestion et de la comptabilité de l'exercice 1914 a été envoyé imprimé aux conseillers généraux. Il est renvoyé sans discussion à l'examen de la commission des comptes.

Services industriels

M. Maurice Maire présente un rapport à l'appui d'un nouveau règlement général pour les Services industriels et d'un règlement et tarif de salaires pour les ouvriers des Services industriels.

MM. Scharpf et Jaquet, proposent le renvoi de ce règlement et de celui relatif aux cantonniers et ouvriers des travaux publics, à une commission. Cette proposition est combattue par MM. Graber et Eymann.

Elle est repoussée à une grande majorité, et l'on passe à la discussion par chapitres.

Au vote, l'arrêté et le tarif de salaires qui l'accompagnent, sont adoptés à l'unanimité.

Travaux publics

M. Jean Zweifel présente un projet de règlement nouveau pour les cantonniers et les ouvriers des travaux publics, règlement qui s'inspire de celui des services industriels.

Le projet est renvoyé à une commission de sept membres que le bureau compose de MM. Schwob, Haenggi, Payot, Schurch, Kocher, Breguet et von Arx.

M. Zweifel rapporte à l'appui des demandes de crédits : pour la construction d'un hangar à la rue du Collège : 3500 fr. ; pour diverses transformations au hangar des pompes de la rue de l'Arsenal : 3100 francs.

Ces deux projets sont renvoyés à la commission des travaux publics.

Naturalisations

M. Graber développe sa motion relative aux naturalisations. Il paraît que le fonctionnaire chargé de ce service se met à la disposition des intéressés pour faire les démarches nécessaires, moyennant un émoulement de 20 fr., ce que M. Graber trouve irrégulier. Il demande en outre que le dit fonctionnaire ait à communiquer immédiatement au Conseil communal toutes les demandes qui lui parviennent.

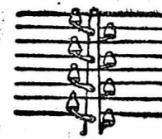
M. William Jeanneret répond que l'on est très accueillant pour les étrangers ; les retards sont imputables aux candidats eux-mêmes. M. Jeanneret ne connaît qu'un seul cas où le fonctionnaire est intervenu contre rétribution.

La séance est levée à 10 heures trois quarts.



DERNIERE HEURE

Par dépêches et par téléphone de l'Agence télégraphique suisse et de nos correspondants spéciaux à Bâle, Genève, Berne, Milan et Paris.



LA SITUATION des ARMEES RUSSES

Du grand Etat-major russe :

PETROGRAD. — 21 juin. — Dans la région de Shawli, pas de changement important. Des combats opiniâtres ont eu lieu sur la rivière Rineova, où nous avons progressé légèrement. Sur le front du Narew, des forces allemandes peu importantes ont tenté une terrible offensive, entre la rivière Omoulew et la rivière Orijitz. Sur la rive gauche de la Vistule, l'ennemi a passé à l'offensive en colonnes isolées. Sur le front au sud de la Pilika, après un court combat, il a été rejeté. Sur le front du Tanew, feu d'artillerie par intervalles. L'offensive de l'ennemi continue dans la région de Raveruska. Dans la nuit du 19 au 20, nos troupes se sont retirées des lacs de Grodek sur les positions de Lemberg, sur le Dniester. L'ennemi a prononcé des contre-attaques stériles, entre Mikolaiew et Jidatcheff, au cours desquelles il a été rejeté, essayant des pertes importantes.

Sur le reste du front de Galicie et en Bukovine, malgré les combats opiniâtres qui continuent dans quelques secteurs, l'ennemi n'a réussi à progresser nulle part.

La presse et le Conseil fédéral

BERNE. — Le comité de l'Association de la presse suisse a eu un entretien hier après-midi avec une délégation de trois membres du Conseil fédéral : MM. Decoppet, vice-président du Conseil fédéral ; Müller, chef du Département de justice et police et Hoffmann, chef du Département politique.

Le comité a exposé au Conseil fédéral le point de vue et les vœux de la presse suisse à l'occasion du projet d'ordonnance dont les journaux et quelques sections de l'Association de la presse suisse se sont occupés.

Les délégués du Conseil fédéral rapporteront au Conseil les résultats de cet entretien. Ils ont invité, de leur côté, le comité de l'Association de la presse suisse à étudier une coopération plus étroite de la presse avec l'autorité fédérale dans les circonstances difficiles que traverse de pays.

Le comité de l'Association de la presse suisse a remporté de cet entretien une impression rassurante au sujet des intentions du Conseil fédéral en ce qui concerne la liberté de la presse.

Il refuse toute concession à la Roumanie

LONDRES. — Des télégrammes de Bucarest annoncent que les propositions faites récemment par le groupe de l'opposition hongroise, concernant les concessions qui doivent être offertes à la Roumanie, ont été soumises à l'empereur François-Joseph par le comte Andrassy. D'après une information de bonne source l'empereur s'est mis dans une grande colère lorsqu'il a vu la nature de ces propositions et il a répondu :

Ni moi, ni personne en Hongrie ne consentira jamais à donner un pouce de territoire de la Bukovine. Que les événements suivent leur cours et le résultat de la guerre solutionnera cette question compliquée.

Cette manière d'envisager le problème roumain a causé beaucoup de mécontentement à Berlin où la question de l'intervention roumaine donne lieu à de grandes inquiétudes. Le gouvernement allemand essaye de persuader l'empereur François-Joseph de voir les choses d'après son point de vue. Pourtant Berlin se rend compte qu'il n'aura que peu de succès et le seul espoir qu'il entretient est que les propositions des alliés à la Roumanie ne seront pas assez avantageuses pour être acceptées.

LA SITUATION des ARMEES ALLEMANDES

Du grand Etat-major allemand :

BERLIN. — 22 juin. — Front occidental : Sur la rive ouest du canal au nord de Dixmude, des attaques ennemies contre trois fermes occupées par nous ont été repoussées. Au nord d'Aras, il s'est produit principalement des duels d'artillerie. Une attaque d'infanterie française vers le Labyrinthe, au sud de Neuveville, a été repoussée vers minuit. En Champagne, à l'ouest de Perthes, après des travaux de mines couronnés de succès, nous avons avancé nos positions. Sur les Hauts-de-Meuse, les combats corps à corps ont continué toute la journée. Sous un violent feu d'artillerie, ce matin vers trois heures, nous avons passé à la contre-attaque et avons presque complètement nettoyé nos tranchées des ennemis qui y avaient pénétré. Une petite attaque ennemie près de Marseille a été facilement repoussée. A l'est de Lunéville, de nouveaux combats d'avant-poste se sont développés près de Leintz. Dans les Vosges, la nuit dernière, nous avons déplacé systématiquement et sans être gênés par l'ennemi nos positions sur la rive est de la Fecht. Sur le Hilsenfirst, l'ennemi, au cours de nouvelles attaques, a subi des pertes sérieuses. Nos aviateurs ont bombardé le camp d'aviation de Courcelles.

Front sud-oriental : Les combats au nord et à l'ouest de Przemysl continuent. A l'ouest de Zolkiew, les Russes ont été contraints cette nuit de se retirer dans leur position. Depuis le 12 juin, les troupes allemandes et le corps d'armée austro-hongrois qui combat au milieu d'elles ont fait prisonniers dans la région de Przemysl et de Jaroslaw, 237 officiers et 58,000 hommes. Elles ont pris 9 canons et 136 mitrailleuses.

L'inaction de la flotte autrichienne

ROME. — Selon des renseignements confidentiels, l'empereur d'Autriche est très mécontent des opérations militaires et navales dirigées contre l'Italie. L'empereur blâme le général Conrad von Hœtzendorf, chef d'état-major général, et l'amiral Chiari, chef d'état-major de la marine.

Dans un accès de colère, François-Joseph releva les généraux Dankl et Rohr de leurs commandements. Il appela l'amiral Chiari à Vienne et lui notifia que son devoir était de combattre, de ne pas laisser la flotte embouteillée à Pola, attendre passivement d'être investie par les Italiens, du côté de la terre et du côté de la mer, tactique qui amènerait probablement la prise de nombreux navires de guerre.

L'empereur aurait signifié à l'amiral Chiari que si la flotte n'entrait pas immédiatement en action, il demanderait au kaiser des officiers de marine allemands pour en prendre le commandement.

Le résultat de la réprimande impériale fut le bombardement de la côte italienne.

Les croiseurs autrichiens sortent de Pola, protégés chacun par huit destroyers et torpilleurs, pour attaquer les villes sans défense du littoral ennemi. Le résultat fut à peu près nul.

Les Autrichiens endommagèrent un phare non utilisé à l'embouchure du Tagliamento. Ils échouèrent dans leur tentative d'atteindre les ponts du chemin de fer situés à plusieurs kilomètres dans l'intérieur.

Dix ans de réclusion

SAINT-GALL. — Le tribunal militaire de la 6^{me} division a condamné à 10 ans de réclusion, à être cassé de son grade, et à 12 ans de privation des droits civiques, un appointé, pour avoir mis le feu à sa maison, le 8 avril à Kathausen, pendant son service militaire. Etant donné certaines circonstances atténuantes, le tribunal recommande le condamné à la grâce du général.

Gros incendie à Saint-Cierges

LAUSANNE. — Un incendie dont on ignore encore la cause, a éclaté dimanche soir, vers 6 heures, au village de Saint-Cierges. Le feu aurait pris, dit-on, à l'auberge du « Cheval-Blanc », centre d'un groupe d'habitations assez important. Activé par une forte bise, le foyer du sinistre prit de telles proportions qu'il fallut demander des secours dans toute les localités de la région. Un grand nombre de pompes, accourues de toutes parts, finirent par avoir raison du feu, mais ce ne fut pas sans peine.

Quatre bâtiments ont été la proie des flammes et naturellement une quantité de fourrages. Le bétail a pu être sauvé, ainsi qu'une grande partie du mobilier.

Les importations d'Italie

BRIGUE. — Au Simplon, les arrivages de marchandises provenant d'Italie ont recommencé d'une manière assez sensible depuis deux jours ; des trains supplémentaires de marchandises ont déjà circulé entre Domodossola et Brigue. Pour le moment, à part quelques wagons de vin, le trafic a surtout porté sur des matières premières destinées à nos industries, mais on attend d'un jour à l'autre la reprise de l'importation des primeurs et autres denrées alimentaires, dont un certain nombre sont en souffrance à Domodossola, en attendant les autorisations d'exportations nécessaires, ce qui, paraît-il, ne va pas tout seul.

Cela ne changera pas le résultat final

LONDRES. — Alexis Aladin, chef du parti paysan russe dans la première Douma, actuellement à Londres, a déclaré au « Daily Chronicle » :

« Le but du commandement des armées allemandes était d'écraser les Russes afin de pouvoir laisser une mince ligne de troupes derrière ses retranchements pour tourner le gros de ses forces contre le front occidental et l'Italie.

« Or, il arriva, qu'après les trois premières semaines, le grand duc pouvait justement annoncer que l'ennemi n'avait remporté aucun succès tactique.

« Les pertes allemandes furent plus fortes que les nôtres. L'armée russe ne fut pas désorganisée. Elle est toujours intacte.

« Cela étant, je reconnais que le dernier mouvement de l'ennemi fut un terrible insuccès. « Les Allemands n'osent pas quitter le front est parce que l'armée russe avancerait immédiatement en force, une fois de plus.

« Tant que la fortune nous favorisera, comme maintenant, il n'y aura pas le moindre doute sur le résultat final de la lutte.

« Le marteau allemand continue à frapper et il n'est pas impossible que le grand-duc fasse évacuer Lemberg, comme il a fait de Przemysl. Si cette évacuation se produit, le public anglais devra considérer la perte de Lemberg, non au point de vue du territoire occupé par l'ennemi, mais en situant l'événement dans la gigantesque bataille engagée sur un front énorme.

« Les Allemands sont gravement engagés sur les frontières russes. Comme nous pouvons espérer que les alliés seront bientôt prêts à réaliser une importante avance sur le front ouest et en Italie, nous attendons avec confiance, avant la fin septembre, la retraite des armées allemandes. »

La cherté des vivres à Budapest

BUDAPEST. — La cherté des vivres est si grande à Budapest que l'alimentation normale de la plus grande partie de la population y est rendue absolument impossible. Les denrées les plus nécessaires ont le même prix que les primeurs les plus chères en temps ordinaire. Le prix des pommes de terre, des légumes, du lait, de la graisse, de la farine est inabordable, et la viande est si rare que bientôt on la vendra par milligrammes.

La classe pauvre et même la classe aisée commencent à murmurer. Il est complètement impossible d'y vivre avec un revenu de 300, 400 ou 500 fr. Pourtant la grande majorité n'en gagne pas même autant. Il en résulte qu'aujourd'hui les ouvriers, les employés, ainsi que les médecins, ingénieurs ou avocats à modestes revenus luttent côte à côte.

Malgré tout, les autorités restent passives. On ne cherche pas à améliorer la situation. Il ne se trouve pas un homme qui ose se révolter contre un tel état de choses, qui sente dans sa conscience qu'il est de son devoir d'agir. On lit avec étonnement qu'en Angleterre le prix du pain n'a augmenté que de quelques centimes et l'on continue à manger l'espèce de pain qu'on prendrait facilement pour de la « terre battue » et dont le prix a triplé. Encore ce pain au prix triplé on ne le trouve nulle part.

Les opérations dans les Dardanelles

ATHENES. — Quoique les opérations dans la presqu'île de Gallipoli aient pris l'aspect de siège, les attaques et contre-attaques locales continuent toujours. Les dernières opérations ont été particulièrement actives. Les alliés ont repoussé une attaque turque et fait 700 prisonniers. Les tranchées alliées à l'extrémité sud de la presqu'île sont à 7 km. de Seddul-Bahr. Elles forment un petit carré près de la côte d'Ar-Burnu. On remarque depuis quelques jours une grande activité de toutes les unités de la flotte alliée, ce qui porte à croire qu'une attaque générale des détroits est imminente. Les sous-marins alliés sont incontestablement maîtres de la mer de Marmara.

PARIS. — La flotte alliée a bombardé violemment Gallipoli. On aperçut à la fin de la canonnade de grosses flammes qui s'élevèrent de divers points de la ville. On croit que des entrepôts de munitions ont été incendiés.

Société de Consommation

Demandez 4800 Fèves gruées

nouvelle récolte, donnant une soupe excellente, très fine de goût et nutritive, le kilo 80 cts.

Pois verts. — Pois jaunes, entiers et cassés, Farine de pois Haricots blancs, Orge concassée.

AUX Bouchers, Charcutiers, Fromagers, etc.!

Demandez le Tableau Barème de Prix permettant de trouver instantanément le prix de toute marchandise, de 50 gr. à 2 kg.

Indispensable à tout commerçant Pertes de temps évitées Célérité et exactitude des prix.

En vente au Fr. 1.— à la

Librairie Courvoisier PLACE NEUVE. La Chaux-de-Fonds

„Chinocarpine“ Spéciale contre la chute et pour la repousse des cheveux

Pharmacie Monnier Pièces Forgées

Usines du Petit-Creusot Forges Electriques 1258

Gare CORCELLES (Neuchâtel)

Revue Internationale de l'Horlogerie

16^{me} année

Journal illustré traitant spécialement de l'Horlogerie et branches annexes, la Bijouterie, la Mécanique, les Marques de fabrique. Renseignement sur ce qui se crée de nouveau

Publicité rayonnant dans le monde entier Paraissant à la Chaux-de-Fonds 2 fois par mois, le 1er et le 15 de chaque mois

Prix d'abonnement : Suisse : 6 mois, fr. 3.25 ; 1 an, fr. 6 Etranger : 6 mois, fr. 5.50 ; 1 an, fr. 10 Specimen gratuit sur demande On peut s'abonner à toute date

ADMINISTRATION : 1, Rue du Marché, Chaux-de-Fonds

Certificats de guérisons légalisés

Les sous-signés ont été guéris des maladies suivantes, grâce au traitement par correspondance de l'Institut «VIBRON» ce qu'ils témoignent avec certificats légalisés :

Eruption, eczéma par tout le corps : Mme Schwerzmann-Imbach, à BRUGG (Argovie).

Sciatique, maux des reins : Karl Auer, facteur, à SONDERBUCH b/ Zwielfalten Allem.

Catarrhe de poumons, toux, sueur froide pendant la nuit, manque d'appétit : Johann Boppenberger, à RAMBACH p. Schlüssfeld (Bavière).

Maladie de nerfs, anémie : Jacob Huber, à OBERRIEDEN (Zurich).

Ver solitaire (Avec la tête) : M. R. Bollier, à ADLISWIL (Zurich).

Dartres écailleuses (Psoriasis) : Mme Bolt, à HASLEN Lutisburg, Toggenburg-St-Gall.

Catarrhe de l'estomac et d'intestin : Mme Dietiker, Zwingli-strasse 6, à ZURICH.

Affection de glandes : J. J. Schlegel, à BUCHS Rhintal (Suisse).

Varices, suppuration : Mme A. Sander, à SUCKAU p. Neustald R. B. Liegnitz.

Catarrhe de nez, senteur mauvaise dans la bouche : Mme M. Frei-Brunner, à ADLISWIL (Zurich).

Mouiller les draps, faiblesse de la vessie : Mme Tanner, Tanne à SCHENENGRUND (Appenzell).

Rhumatisme, paralysie périodique : Baltazar Delmatti, à THIERRENS (Vaud).

Catarrhe de la vessie, douleurs violentes : Mme veuve Vogeli-Tanner, à OBERHALLAU (Schaffhouse).

Brochure est envoyée au reçu de 20 c. Adresse : Institut «VIBRON», à Wienacht No 84, p. Rorschach.

Belle En vente à la Librairie-Papeterie

Maculature COURVOISIER

A LOUER

QUARTIER DES FABRIQUES de suite Appartement de 3 chambres, cuisine, alcôve éclairée, chambre de bain et dépendances. Fr. 50.85 par mois.

pour le 31 Octobre prochain appartement de 3 chambres, alcôve éclairée, cuisine, chambre de bains et dépendances. — Frs 54,60 par mois. 3171

Quartier des Fabriques. Appartement de 2 chambres, alcôve, cuisine et dépendances. Prix, fr. 41.70 par mois. 3742

S'adresser en l'Etude René et André Jacot Guilhaumod, notaire et avocat, Rue Neuve 3. 16800

OCASIONS ! A vendre une superbe chambre à coucher, en noyer ciré, soit : 2 lits, 1 armoire à glace, 1 lavabo avec grande glace, 2 tables de nuit; fabrication extra soignée. Le tout au prix exceptionnelle de

Fr. 565.— S'adresser au Magasin de Meubles, rue Léopold-Robert 22. 8146

A la même adresse, 1 chambre à manger, en noyer ciré, soit : 1 buffet de service, 1 table à coulisses, 6 chaises canonnées, 1 divan. Le tout pour

Fr. 485.—

Banque Cantonale de Berne

Garantie d'Etat

Succursales à

St-Imier, Bienna, Berthoud, Thoun Langenthal, Porrentruy, Moutier Interlaken, Herzogenbuchsee, Delémont

Agences à Tramelan, Neuveville, Saingnégler, Noirmont, Laufen, Malleray et Meiringen

La Banque reçoit des

DÉPÔTS D'ARGENT

- 1. en Compte de chèques sans commission, taux d'intérêt à fixer d'après entente réciproque.
2. en Compte-Courant
3. contre Carnets de Dépôts.
4. contre Bons de Caisse.

Titres de Fr. 500.—, 1000.— et 5000.—

remboursables après trois ans, moyennant un préavis réciproque de trois mois; ce terme passé, le créancier a la faculté de dénonciation trois mois avant la fin d'une période de deux ans, et la Banque pourra dénoncer en tout temps, moyennant un préavis de trois mois.

Coupons d'intérêts semestriels, payables aux Caisses de toutes les Banques Cantonales.

Le timbre bernois et l'impôt de l'Etat sont à la charge de la Banque. Ue-5521-B 9851

GRANDE PARFUMERIE C. DUMONT, Coiffures pour Dames

12, Rue Léopold-Robert, 12 (Vis-à-vis de la Fleur-de-Lys)

Parfumerie de toutes marques: reçu les Spécialités de la Parfumerie «Piver» de Paris. — Parfums, Savons, Poudre de riz, Cosmétique, Azurée, Floramyne, Pompeia, Safranor, Vivitz, TREFLE INCARNAT?, etc., etc.

Savon et Poudre Belfior, Savon Duvet velours, à Fr. 1 la pièce Escompte, 5%. — Service d'escompte Neuchâtelois. Envoi contre remboursement au dehors

SEJOUR Pension-Famille Marin VILLA «BELLEVUE» près Neuchâtel

Endroit spécialement recommandé pour cure d'air et villégiature; situation magnifique, dégagée et tranquille, en campagne, à quelques minutes de la gare et du lac; vue superbe sur le lac et la chaîne des Alpes, jolis bords de promenades, grand jardin ombragé; chambres au soleil, excellente cuisine, confort. Téléphone 19.50 — Prix très modérés — Prospectus

Se recommande, K. ÜNSEL. 4258

N'était-il sali que par la boue? insista le magistrat. Renaud devina que Blanquin avait eu la langue trop longue. Il se reprocha alors de n'avoir pas recommandé le silence à ce vieux et brave serviteur de Sauvageot. Assurément, il se serait tu. Il avait parlé sans penser à mal. A présent le mal était fait. Renaud tenta cependant de prendre ce détail en gaieté. — Ma foi, monsieur, je n'ai pas attaché grande importance... — Vous étiez tout souillé de sang... — Il paraît. — Vous ne vous en étiez pas aperçu? dit le juge, avec négligence. — Ma foi non! — Et vous l'avez appris? — Le matin, à l'aube, par Blanquin... Et c'est Blanquin qui a dû vous le dire. — Oui... d'où venait ce sang? Renaud hocha la tête. Il était déterminé à mentir — ou à ne lâcher des bribes de la vérité qu'au fur et à mesure qu'il y serait obligé par les découvertes de M. de Saint-Cast. — Je n'en sais absolument rien... — Réfléchissez... votre réponse est-elle admissible?... — Et votre insistance, monsieur le juge, ne renferme-t-elle pas une insinuation qui a pour moi l'apparence d'un soupçon?... — Où est le costume ensanglanté? — Vous le trouverez à la Falaise... on n'a pas dû le laver encore... Rien ne presse... — Vous voudrez bien me le faire remettre sur-le-champ. Renaud s'inclina. Comme il se retournait pour sortir, le juge l'arrêta: — Non, restez encore... Je désire que vous me précisiez quelques détails de votre première déposition... Rappelez bien vos souvenirs... Il était dix heures lorsque vous vous êtes échappé de Haute-Goulaine? — Oui... et il n'était pas dix heures lorsque je quittai ma chambre... — La poursuite dura longtemps? — Une demi-heure... — Vous vous trouviez loin de la Fasoise?... — Sur les coteaux de vigne, près de la Moselle... Je croyais vous l'avoir dit... — Précisez l'endroit... — Les coteaux de l'Ancien-Manoir... à cause de la légende de l'ancien soldat qui vint à bout, dans la même journée, par la ruse, d'un lion, d'un loup, et d'un renard. — Je sais la légende... De l'Ancien-Manoir à la Falaise, il n'y a pas vingt minutes de chemin... Il me semble... j'ai chassé le perdreau dans ces parages...

— Vous ne vous trompez pas... vingt minutes à peu près... Et avec quelque inquiétude, Renaud pensait : — Où veut-il en venir? Ces questions banales ont un but... Il le comprit vite. — A quelle heure êtes-vous entré dans le lit de Blanquin? — Passé minuit... probablement minuit et demi... — De telle sorte que, d'après vous-même, vous avez mis près de deux heures pour faire un trajet qui ne demande que vingt minutes... — Mon Dieu, c'est possible... — Comment et à quoi avez-vous occupé ces deux heures? Renaud releva le front. Puis avec le plus grand calme : — Prenez donc garde, monsieur, qu'en ce moment vous me traitez en accusé... — Je répète: comment avez-vous passé ces deux heures?... — Ceci est mon affaire, monsieur, et ne vous regarde nullement... — Ce qui revient à dire que vous refusez de répondre? — On ne peut plus clairement traduire ma pensée... — Il se peut qu'un jour vous veniez de vous-même à plus d'explications... si vous tenez à vous tirer d'une situation que je considère comme dangereuse... Je vais vous la résumer: vous vous êtes pris de querelle avec un officier allemand; et, de tous les témoignages reçus par M. Falkenheim, il résulte que vous avez proféré des menaces contre cet officier et que, sans l'intervention des soldats et des sous-officiers accourus, vous vous seriez laissé aller à des voies de fait Vous le reconnaissez dans votre première déposition... Vous avez pris la fuite, dans la soirée, autant pour vous dérober au service militaire en Prusse, que pour échapper au châtimement que vous réservait M. de Lillenthal insulté devant ses hommes... Dans la même soirée, ayant reconquis votre liberté, n'avez-vous pas tenté de vous retrouver devant cet officier?... qui sait même, si quelque rendez-vous n'avait pas été pris, de part et d'autre afin de vider une querelle qui paraît grave, mais dont les causes restent mystérieuses? Cela expliquerait que M. de Lillenthal eût quitté Haute-Goulaine au lieu de rester au bal, se fût hasardé, peut-être à votre recherche, jusque hors de la frontière allemande et fût entré en France... Et une rencontre a pu s'en suivre... De là, un meurtre; de là, le sang dont vous étiez couvert lorsque vous êtes revenu à la Falaise...

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

LES AMANTS DE LA FRONTIÈRE

PAR JULES MARY PREMIERE PARTIE Deux frères ennemis

— Si, Pervenche, vous direz quelque chose de plus... Le visage du jeune paysan prit une expression d'obstination farouche. — M. le juge d'instruction Falkenheim a fait son enquête, il résulte que c'est vous qui avez favorisé la fuite de Renaud Sauvageot en lui lançant une corde par la cheminée, en le faisant passer par votre chambre et en lui procurant un uniforme d'officier allemand... Du même ton rude, avec une nuance de défi : — C'est la vérité... je m'en vante! M'en feriez-vous un reproche? — Non... je ne vous blâme pas... je ne trouverai pas en moi ce courage... je suis officier de réserve, Pervenche... La bon garçon sourit, joignit les talons et salua militairement, à la française. Et le juge, qui préparait pourtant une question terrible, se disait encore : — Est-ce possible?... Ce serait lui?... Il feuilleta quelques notes. — M. Falkenheim, en passant par votre chambre a été naturellement porté à y chercher des détails... des indices... sans idée préconçue... sans rien croire et sans rien soupçonner... Et... vous devinez probablement, Lucas, ce qu'il ne m'a pas été difficile de découvrir? — Non... fit la voix enrouée de Pervenche. — Des vêtements et du linge souillés de traces récentes de sang... Ces traces, vous aviez essayé de les faire disparaître en les lavant, car tout était encore mouillé... mais elles restaient vi-

sibles, aisément reconnaissables... Vous allez me dire, je l'espère, d'où provient ce sang... Si c'est de vous et que vous vous soyez blessé... montrez moi votre blessure... et contez-moi comment elle fut faite... Si ce sang n'est pas le vôtre... de qui est-il?... Parlez sans hésiter... Il y a va de votre liberté peut-être... Je veux savoir la vérité... Dans son trouble, Pervenche, si poli toujours, se recroiffa machinalement de sa casquette. Il s'en aperçut, l'enleva en toute hâte... Et ses beaux yeux de bête traquée relevèrent sur le magistrat un regard éperdu. — Pour dire que le sang vient de moi. fit-il enfin, c'est pas possible... Ça ne seroit point la vérité... Je ne le dirions donc point... Même si je le prétendais, faudrait le prouver, et je pourrais pas... Alors... — Alors, puisque ce n'est pas de vous... de qui? — Ah! voilà... je savions point. — Voyons, Lucas, réfléchissez à ce que vous me dites... Est-il admissible que vous ne sachiez pas comment, à la suite de quel... accident... je n'emploie pas d'autre mot, vous voyez... vos vêtements étaient ensanglantés... — Je savions point. — Que vous ne vous soyez pas aperçu tout de suite, dans cette promenade mystérieuse que vous avez faite pendant la nuit, je le crois... mais vous vous en êtes aperçu aussitôt après votre rentrée chez vous... et il faut bien penser que vous avez eu peur, puisque votre première précaution a été de faire disparaître ces traces?... Pourquoi cette peur?... Autrement, et si votre conscience avait été en repos, vous auriez simplement donné votre linge à laver, aux femmes chargées de ce soin... — Je savions pas... — Faites attention, Pervenche, et ne vous obstinez pas dans une pareille réponse... — Je savions pas... — Pour la dernière fois, je vous ordonne de me dire ce que vous savez. — Puisque je savions rien... Les yeux étaient calmes, le front obstiné... Il y avait, chez le noué, une inébranlable volonté de ne rien dire de plus. Cela était facile à deviner.

BANQUE FEDERALE (S. A.)
 Capital et Réserves : Fr. 44.500.000.—
LA CHAUX-DE-FONDS
 Comptoirs à : Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall, Vevey et Zurich

Emission
 Emprunt 4 ³/₄ % de Fr. 10,000,000.—
 du

Canton des Grisons 1915

Cet emprunt est divisé en titres au porteur de Fr. 1000 munis de coupons semestriels au 31 Mai — 30 Novembre. Il est remboursable sans autre le 31 Mai 1935 ; le Canton des Grisons se réserve cependant le droit de dénoncer l'emprunt à tout temps dès 1925. Les titres seront cotés aux Bourses de Zurich, Bâle et Genève.

La libération des titres attribués devra s'effectuer jusqu'au 31 Juillet 1915 au plus tard.

Prix de souscription : 99 %

Nous recevons les souscriptions sans frais jusqu'au 23 Juin 1915 à 4 heures du soir.

Visiteur. Bon horloger est demandé dans Fabrique de montres comme visiteur de finissages. — Faire offres, avec copies de certificats, en indiquant âge et prétentions, sous chiffres X. R. 8690, au bureau de l'IMPARTIAL. 8690

Journalière est demandée tous les SAMEDIS pour faire les nettoyages dans ménage soigné. 8687
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande, dans petite pension-famille de Zurich, une fille en bonne santé, intelligente et recommandée, pour aider dans tous les travaux du ménage. Pas nécessaire de cuisiner et pas de gros ouvrages. Bons gages et bons traitements assurés. 8538
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleur. Un bon couturier est demandé. — S'adresser Atelier de Tailleur de la Maison Jacques Segal, rue Daniel-Jean-Richard 16. 8695

On demande sommelier ayant servi, jeune homme pour aider à la cave, 2 portiers, 2 garçons d'office, fille de cuisine, bonne à tout faire. — S'adresser rue de la Serre 16, au Bureau de placement. 8694

Beau logement de 4 pièces, situé à proximité du Collège Primaire, est à louer pour le 31 octobre. — S'adresser rue Numa Droz 18, au 1er étage. 8741

Séjour d'été. A louer, de suite ou époque à convenir, un logement meublé de 2 ou 3 chambres, avec part au jardin. — S'adresser à Mme Handel, à La Jonchère. 8346

Rez-de-chaussée, 3 pièces et dépendances, bien exposé au soleil, arrêté du Tram, à louer pour Terme d'octobre. — S'adresser rue de la Charrière 35, au 2^{me} étage. 8557

A louer vis-à-vis de la Gare et de la Poste, de suite, 1 joli appartement de 1 grande et 1 petite chambre, cuisine, corridor. Fr. 32.— Pour fin octobre, 1 lit de 2 grandes et 1 petite chambre, corridor et cuisine. Fr. 45.— Les deux avec gaz et électricité installés. — S'adresser rue Léopold-Robert 68, au 1er étage. 8678

Pour cas imprévu, ou pour le 31 octobre 1915, rue de la Paix 47, beau logement de 3 pièces, cuisine, balcon et dépendances. — S'adresser rue de la Paix 49, au 1er étage, à droite. 8596

Rez-de-chaussée. A louer, de suite ou à convenir, rue des Terreaux 19, rez-de-chaussée de 3 pièces et dépendances. — S'adr. à M. Chopard, rue Jacot-Brandt 8. 5920

Appartement. A louer, rue du Doubs, un bel appartement de 3 pièces. — S'adresser à M. Chs. Schlunegger, rue du Doubs 5. 8522

A louer de suite ou pour le 31 octobre, un bel appartement de 4 pièces, avec grand alcôve, cuisine, corridor et dépendances. 7535

Un magasin à l'angle de 2 rues, avec trois grandes devantures et logement adjacent de 2 à 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances, buanderie moderne et séchoir dans la maison, située dans une position centrale. — S'adresser, de 1 à 2 heures, rue du Parc 7, au 1er étage.

A louer pour le 31 octobre, rue de la Serre 10, beau 2^{me} étage de 5 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains installée. Prix, 1100 fr. — S'adr. à M. Alfred Guyot, géant, rue de la Paix 43. 8029

Appartement. A louer pour le 31 octobre, rue du Ravin 9, un bel appartement de 3 pièces avec balcon, et un bel atelier. — S'adr. chez M. Beck, rue du Grenier 43 D. 6194

Entresol. A louer entresol de deux pièces, cuisine et dépendances, quartier Ouest. — S'adresser au Géant F. Rode-Grosjean, rue du Doubs 155. 5072

Pignon. A louer, pour le 31 octobre 1915, pignon de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances. — S'adresser rue Numa-Droz 51, au 1er étage. 7847

Appartement. A louer, pour le 31 octobre 1915, premier étage, bel appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. L. Spelt, rue Numa-Droz 51. 7846

A louer DE SUITE ou époque à convenir : Appartement de 4 pièces cuisine, corridor et dépendances. Bon marché.

Pour FIN OCTOBRE 1915 : Bel appartement de 3 pièces, balcon fermé, chambre à bains, corridor et dépendances. — S'adresser au bureau, rue Léopold-Robert 88-A, au 2^{me} étage. — Téléphone 4.75. 8184

A. M. Piaget 73-a. A louer rez-de-chaussée de 4 chambres et dépendances. Grand jardin. Fr. 750.— S'adresser à M. H. N. Jacot, rue Ph.-H. Matthey 4 (Bel-Air). 8500

Rez-de-chaussée. La Commune offre à louer, pour le 31 octobre 1915, le rez-de-chaussée Est, rue Numa-Droz 19, composé de trois chambres, cuisine, corridor, dépendances et buanderie. Fr. 46.70 par mois. — S'adresser rue du Marché 18. 8547

Appartement. A louer, quartier des Fabriques, dans maison d'ordre, appartement de 3 pièces et dépendances, chauffage central, grand balcon, jardin potager, gaz et électricité. Fr. 58 par mois, chauffage compris. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8522

Logement. A louer pour le 1^{er} Septembre, beau logement moderne, de 3 pièces, corridor éclairé. — Pour le 1^{er} novembre, un 1^{er} étage, de 3 chambres, avec alcôve éclairée électricité. — S'adresser chez Mme Benoit Walter, rue du Collège 50. 7726

Logement. A louer, de suite ou à convenir, 1 petit logement de 2 pièces, cuisine, dépendances, jardin. — S'adresser rue de l'Emancipation 47, au rez-de-chaussée.

Chambre. A louer belle chambre meublée, indépendante, à monsieur ou demoiselle. Electricité. Pension si on le désire. Prix réduit. 8733
 S'adr. rue de la Paix 76, au 2^{me} étage.

Chambre. A louer une chambre meublée, située près de la Poste, lumière électrique. — S'adresser rue de la Serre 73, au 2^{me} étage. 8697

Chambre. A louer une belle chambre, située au centre; 2^{me} étage. 8579
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambres. A louer 2 chambres confortables, au soleil, plein centre. 8570
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer, chambres vides. pour bureau ou petit ménage, avec ou sans cuisine. 8499
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, à monsieur, jolie chambre meublée, soleil levant. Electricité. Prix modéré. — S'adresser rue des Granges 12, au 2^{me} étage, à droite. 8673

Chambre. A louer, belle chambre bien meublée, avec électricité, situé au soleil. — S'adresser rue du Parc 94, au 3^{me} étage, à droite.

Chambres. A louer très belles chambres, meublées ou non; admirable séjour d'été, à proximité de la forêt. — S'adresser à Mme Fallet, rue de la Montagne 38 c. 8534

Chambre meublée, indépendante et au soleil, à louer de suite. Electricité. — S'adresser rue des Terreaux 18, au 1^{er} étage, à droite. 8503

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 1, au 2^{me} étage, à gauche. 8497

Chambre. A remettre, à personne de toute moralité, une chambre et une cuisine, meublée ou non. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8460

Chambre. A louer chambre non meublée, au soleil, très indépendante et au rez-de-chaussée. — S'adresser rue du Premier-Mars 13, au magasin. 8521

Chambre. A louer chambre meublée. — S'adresser rue du Soleil 5, à droite. 8535

Vélo. A vendre, à l'état de neuf; roue Doubs 5, au 3^{me} étage, à droite. 8501

A vendre une banque pour magasin, recouverte de zinc, des marres pour tonneaux. — S'adresser rue de Giraltrair 8, au magasin. 8693
 A la même adresse, à louer une chambre et petite cuisine; bas prix.

A vendre après 2 mois d'usage 1 beau grand secrétaire à fronton, en noyer poli (fr. 125). 1 lit Louis XV complet, avec excellent matelas crin animal (fr. 100). 1 canapé Hirsch moquette (fr. 45). beau divan, 1 commode à 4 tiroirs (fr. 20). tables, 1 machine à coudre «Singer», toute moderne, bas prix, etc. — S'adresser rue du Grenier 14, au rez-de-chaussée. 8696

A vendre une belle grande malle de voyage. — Pressant. — S'adresser rue Jaquet-Droz 12-A, au 4^{me} étage. 8706

Vélo. A vendre, pour cause de départ d'un vélo roue libre, très peu usagé. Très pressant. — S'adresser, dès 1 heure de l'après-midi, rue Léopold-Robert 86, au 3^{me} étage. 8705

A vendre une poussette à 4 roues, ainsi qu'un berceau, en bon état. Bas prix. — S'adresser rue Avocat-Bille 6, au rez-de-chaussée. (Bel-Air). 8449

A vendre une bicyclette «Peugeot» presque neuve; à très bas prix. S'adresser Case postale 11169. H 21612 C. 8542

A vendre 1 potager (5 frs), 1 berceau bois dur et matelas (5 frs), 1 lyre à gaz, (5 frs), le tout en bon état. — S'adresser Ruelle du Rappos 7, au 1^{er} étage. 8545

A vendre ou à échanger, une machine à tricoter en très bon état. — S'adresser à Mme veuve Gottfried Boss, rue du Nord 50. 8591

Vélo. A vendre, en bon état, pour cause de santé; bas prix. — S'adresser rue du Parc 90, au 2^{me} étage, à gauche. 8681

A vendre un bois de lit avec paillasson et matelas, à une personne, 1 chaise de malade, 1 fourneau à pétrole, 1 petit fourneau portatif avec tuyau, 1 support pour potager à bois, des bouteilles et litres, 1 lanterne pour horloger et une marmotte pour montres; le tout à très bas prix. — S'adresser rue du Parc 30, au 2^{me} étage. 8527

A vendre un accordéon «Hercule», 23 touches, 8 basses, voix triple, Sol do. — S'adresser de 6^h à 8 heures du soir, rue Jaquet-Droz 6, au pignon. 8515

A vendre un beau lustre à gaz, à 3 branches, dont un à une branche. — S'adresser chez M. Hildbrandt, au magasin de Soldes, rue de l'Industrie 7. 8525

A vendre une poussette à 4 roues, en bon état; bas prix. — S'adresser rue du Doubs 139, au 2^{me} étage, à gauche. 8528

Relavures. A vendre bonnes relavures fraîches. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8708

Couturière demande travail. Prix modérés. — S'adresser rue du Parc 77, porte à gauche. 8669

Actualités. Toutes les Actualités sont achetées par Case postale 10911. 8661

Pendules neuchâtoises en parfait état, sont demandées à acheter. — Offres par écrit, sous chiffres P. C. 8532, au bureau de l'IMPARTIAL. 8532

Jeune fille âgée de 20 ans, parlant l'allemand et un peu le français, sachant bien coudre, cherche place dans bonne famille, comme bonne d'enfant. — Ecrire sous chiffres L. M. 8498, au bureau de l'IMPARTIAL. 8498

Jeune fille connaissant très bien la couture, repassage, service de table, cherche place de femme de chambre. — S'adresser chez M. Aubert, rue de la Serre 9. 8517

Réparations et raccommodages de linge et de vêtements de dames et enfants. Ouvrage soigné. — S'adresser rue Léopold-Robert 6, au 2^{me} étage, à gauche. 8590

Jeune fille. On cherche de préférence dans magasin d'Epicerie-Mercerie, pour jeune fille intelligente, libérée des écoles. — Ecrire sous chiffres M. P. 8357, au bureau de l'IMPARTIAL. 8357

Jeune fille demande place, dans bonne famille, pour aider dans le ménage ou à la campagne. — Offres par écrit, sous chiffres H. A. 8704, au bureau de l'IMPARTIAL. 8704

Horloger, sachant limer et tourner, trouverait occupation dans grosse horlogerie. — S'adresser, de 8 h. à 9 h. du matin, chez M. Eimann, rue St-Pierre 10. 8503

M. de Saint-Cast eut un geste d'impatience. Cela lui répugnait d'accuser cet homme... en qui il voyait, malgré ces réticences, une âme toute naïve, toute simple — et, malgré ces mensonges, une âme toute droite... Mais, justement à cause de cela, il soupçonnait que mensonges et réticences cachaient quelque mystère... dont Pervenche tenait la clef.

Il résuma brièvement :
 — Vous avez menti sur l'emploi de votre temps pendant la nuit au cours de laquelle le capitaine de Lilienthal a été assassiné... Le reconnaissez-vous ?
 — Oui, je le reconnaissons...
 — Vous avez menti en affirmant que vous n'aviez jamais eu aucun rapport avec cet officier.
 — Je le reconnaissons...
 — Et vous ne trouvez plus aucun mensonge pour expliquer la provenance du sang sur vos vêtements...
 Pris au dépourvu et déconcerté par cette découverte, Pervenche se tut. Maintenant, il avait les yeux clos, comme s'il avait voulu s'enfermer encore plus avant dans son obstination.
 — Et pour la dernière fois, je vous demandai la cause de ces mensonges...
 Même silence.
 — Votre petite amie, l'aveugle, était elle-même couverte de sang... Elle aussi a menti. Comme vous... Et comme vous, elle sait donc la vérité ?
 Même mutisme... Pervenche a l'air de dormir.
 — Je vais donc la faire venir et l'interroger et la convaincre, devant vous.
 Un frisson, dans le grand corps du colosse. Et c'est tout. Il est visible qu'il souffre.
 Cinq minutes après, Line, de nouveau, comparaisait devant le juge.
 Elle entendit la respiration oppressée de Lucas... et elle seule pouvait l'entendre.
 — Tu es là ? fit-elle.
 — Oui, ma Line...
 Elle tendit sa petite main vers la voix. Il la prit et la garda dans la sienne.
 M. de Saint-Cast n'y fit point attention. Il ne savait pas qu'ils s'entendaient ainsi, parfois.
 — Mon enfant, vous m'avez caché tout à l'heure que vous aviez regagné Villaville en compagnie de Lucas Giraud... Pourquoi ce mensonge ?
 Pervenche rouvrit les yeux. Il venait de comprendre que le juge l'avait trompé... que Line n'avait rien dit... Il eut un mouvement de colère et murmura :
 — C'est pas bien, c'est pas bien !...
 — Vous m'avez même, poursuivait M. de Saint-Cast, donné des détails si précis sur votre retour, par la nuit, qu'il me paraît certain que votre mensonge avait été prévu par

vous, et, sans nul doute, concerté avec Pervenche...
 — C'est si peu grave ! dit-elle, faiblement.
 — Vous en jugez ainsi. Moi j'ai le droit d'en juger autrement. Vous avouez ?
 — Puisque Pervenche a commencé !...
 Les doigts délicats de Line interrogèrent la main du paysan.
 Le paysan serra longuement, longuement, la main de l'aveugle.
 Que comprit-elle ?
 — Et même, reprit la fille qui ne semblait plus troublée, puisque Pervenche vous a parlé de ça, il a dû vous conter aussi le reste ?
 — Le reste ? sans doute... Dites, à votre tour... et ne mentez plus...
 — Il vous a raconté que, comme j'allais trop lentement, et que j'avais hâte de rentrer chez la Drouard — qui me gronderait — il m'a prise dans ses bras, et il m'a portée jusqu'à Villaville... C'est même à ce moment-là, et pendant qu'il me portait, que j'ai eu un saignement de nez... violent... Je lui disais, comme ça : « Je vais tout te salir ! » Mais lui, répondait : « Bast ! on se lavera ! »
 — Juste ! fit le garçon qui se réveilla... Je voulais pas vous donner ce détail, voyez-vous, monsieur le juge... J'aime ma petite Line comme un père aime sa petite fille... et je voulais pas qu'on sache, tout de même, dans le pays, que je la portais dans mes bras, la nuit... Les langues, quelquefois, sont si venimeuses, dans les villages... Et voilà !
 La main de Pervenche « dit » à la main de l'aveugle :
 — Tu viens de me sauver...
 La main de l'aveugle « répondit » à la main de Pervenche :
 — C'était bien facile, tu vois ?
 Quant au juge, attentif et triste, il pensait :
 — Ils continuent de mentir... Mais que me cachent-ils ?... Cette histoire de saignement de nez est une invention, sans aucun doute... Jusqu'à minuit, ce garçon et cette fille ne se sont pas quittés... et si l'un des deux voulait m'expliquer le mystère de ce sang, il m'expliquerait du même coup le meurtre...
 Et, tout haut :
 — Vous pouvez vous retirer. Je vous prie de vous tenir à ma disposition. J'aurai besoin de vous interroger encore...
 Il avait parlé sévèrement.
 Ils sortirent lentement, se tenant toujours par la main, soulagés malgré tout.
 Quelques minutes après M. de Saint-Cast sortait à son tour. Il avait besoin de réfléchir avant de pousser plus loin son enquête ; et allumant un cigare, il s'égara dans la campagne. Egarer n'est pas le mot, car il savait où il allait ; et au bout de l'avenue qui précédait la Faloise, tournant à gauche sur la

route, il se dirigea, s'arrêtant presque à chaque pas, vers le poteau-frontière.
 Il ne poussa point jusque-là !...
 Non loin du tas de pierres sur lequel avait été découvert, son sabre au travers du corps, le cadavre de Lilienthal, dans le pré bordant la route, un troupeau de moutons paissait... Gourmande courait de ci de là, affairée, après retourner se coucher aux pieds du père Blaquin... Et dans ce calme matinal de la campagne, attristée ce jour-là par des nuages bas, immobiles, ciel gris s'interposant entre le ciel bleu et les hommes, le vieux berger faisait entendre les échos de la solitude en jouant sur sa clarinette l'air martial de « Sambre-et-Meuse ». Chaque chose a son temps, et les douces mélodies des pâtes de Virgile, s'échappant, au gré de leur fantaisie, de leurs pipeaux mélancoliques, n'eussent point trouvé un cadre digne d'elles, en ce pays ravagé par la guerre, où les veillées nocturnes sont pleines encore de souvenirs funèbres...
 M. de Saint-Cast lui fit un signe et le vieillard s'approcha.
 — Quelle heure était-il lorsque Renaud Sauvageot est venu partager votre lit ?
 — Il me semble bien, monsieur le juge, avoir, en me rendormant, entendu sonner douze coups de clocher de Thiancourt... M. Renaud vous le dira mieux que moi... parce qu'il n'a pas bien dormi... Un peu de fièvre, vous comprenez ? après une pareille aventure ! après avoir failli être repris par les Allemands !... et blessé !... le pauvre garçon... légèrement, faut croire, puisqu'il n'a pas voulu se soigner. Et même il ne se plaignait pas... et il n'aurait rien dit, probablement si le matin, en me levant, je ne m'étais aperçu que ses vêtements étaient tout souillés de sang !... Même qu'il a fallu mettre un tume à M. Clément le Doux, en attendant qu'on lui expédie ses affaires de Haute-Goulaine... Hein, ces Allemands ?... Tirez sur un pauvre garçon, parce que, étant Français, il ne veut pas coiffer le casque...
 Et comme le juge restait interdit par cette révélation qui lui arrivait si inopinément, Blaquin pensa qu'on n'avait plus besoin de lui, salua d'un signe de tête et s'éloigna.
 Presque aussitôt, on entendit de nouveau la clarinette et les accents de « Sambre-et-Meuse ».
 — Renaud Sauvageot aussi ! murmurait M. de Saint-Cast. De sang sur les vêtements de l'aveugle... du sang sur les vêtements de Pervenche... du sang sur les vêtements de Renaud... qu'est-ce que tout cela signifie ?
 Il revint à la Faloise, très perplexé, rentra au salon, feuilleta le dossier, chercha la première déposition de Renaud et la relut attentivement... ensuite, il relut les notes et les rapports de M. Falkenheim...
 — Pervenche s'était rencontré avec Lilienthal,

avait été victime de ses brutalités... devait nourrir contre l'officier une secrète et profonde rancune... Est-ce lui le coupable ?... Renaud avait à se plaindre de Lilienthal... s'étant pris de querelle avec lui, avait été enfermé et retenu prisonnier par les ordres de l'officier... Est-ce lui l'assassin ?... Et Line, quel rôle a-t-elle joué en tout ceci ? aucun rôle, sans doute, mais que sait-elle ?...
 Longtemps, il resta seul au salon, à réfléchir...
 Ce qui paraissait se dégrader de ces premières enquêtes, c'était la complexité de Pervenche et de Renaud... Ils étaient amis, malgré la différence des conditions, ils avaient déserté ensemble... s'étaient enfuis ensemble... Et sur tous les deux dans la même nuit, le sang... du même homme, sans doute...
 Et cependant, M. de Saint-Cast répugnait à prendre des mesures décisives.
 De même que pour Pervenche, il disait, en pensant à Renaud :
 — Est-ce possible, voyons, est-ce possible ?
 Il sonna. Un des domestiques que Clément avait mis à sa disposition entra.
 — Veuillez prier M. Renaud de venir me trouver.
 Et il attendit, perplexe...
 On peut dire de Renaud qu'il n'avait aucune défiance, mais qu'il les avait toutes.
 Il ne devinait pas l'objet de la nouvelle démarche du juge en ce qui le concernait, mais il était trop perspicace, pour ne point se dire que l'enquête ne se résumerait pas, pour lui, aux premières questions qui lui avaient été adressées.
 Maintenant qu'avait-on découvert ?
 Sur quoi allait-on l'interroger ?... Il se le demandait non sans angoisse. Et son angoisse ne fut pas sans être justifiée par l'accueil sévère, réservé, qu'il reçut.
 Il avait trouvé la veille, en M. de Saint-Cast, un ami.
 Il retrouvait un juge.
 [Mais il reparaisait devant lui, avec la même inflexible résolution : personne, au monde, dût-il en coûter la vie, à lui, Renaud, ne connaîtrait le crime commis sur Josette dans la carrière abandonnée...
 — Le juge dit froidement :
 — Monsieur Sauvageot, veuillez m'expliquer pourquoi vous portez, depuis votre séjour à la Faloise, des vêtements qui appartiennent à votre oncle ?
 — Ma garde-robe est à Haute-Goulaine, et jusqu'à ce qu'il plaise à mon père de me la faire parvenir...
 — Est-ce la vraie raison ?
 — Il en est une autre, c'est que le costume que j'avais en fuyant a été sali par la boue du ruisseau où je me suis tenu longtemps caché...]

BAINS MORITZ :: Rue de la Ronde 29

Ouverts de 7 heures du matin à 9 heures du soir, le dimanche jusqu'à midi. Bains sulfureux et de vapeur pour rhumatismes. Douche écossaise pour maladies de nerfs, son, sel marin, etc. — L'établissement délivre, sur demande, pour la classe ouvrière, des bains populaires à fr. 0.50 et des douches à fr. 0.20 5214 Téléphone 620

Gérance d'immeubles
Charles-Oscar Dubois
rue Léopold-Robert 35

A louer

de suite ou époque à convenir

- Nord 110. 1er étage, 4 pièces, vestibule avec jardin. 8853
- Progrès 3. 2me étage, 2 pièces. Fr. 415.—
- Temple-Allemand 103. 2me étage, 2 pièces, corridor. Fr. 420.—
- Temple-Allemand 111. 1er étage, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 650.—
- Tête-de-Ran 39. 2me étage, 4 pièces, corridor. Fr. 575.—
- Sorbiers 21. Rez-de-chaussée et 3me étage, 2 pièces. Fr. 460.— et 480.— 6855
- Ronde 6. 2me étage, 2 pièces. Fr. 380.— 6856
- Progrès 5. 3me étage, 2 pièces. Fr. 375.— 6857
- Numa-Droz 118. 1er et 2me étages, 3 pièces, corridor. 6858
- David-Pierre Bourquin 19. 1er étage, 4 pièces alcôve éclairée, chambre de bains, installée. 6859
- Pignon, 2 pièces, corridor, Fr. 420.—
- Nord 174. Sous-sol de 1 et 2 pièces. Fr. 240.— et 300.— 6860
- Doubs 9. Appartements de 2 et 3 pièces. Fr. 400.— et 650.— 6861
- Jaquet-Droz 13. Appartements de 2 et 3 pièces. Fr. 380.— et 666.—
- Place d'Armes 1 et 1-bis. Appartements modernes de 3 pièces. 6862
- Charrière 4. 3me étage, 3 pièces, corridor éclairé. Fr. 530.— 6863
- Numa-Droz 132. Magasin avec appartement, 2 pièces et alcôve éclairée. 6864
- Progrès 71-a. Belle écurie pour 3 chevaux, avec remise et fenil. 6865
- A proximité de la Gare. Beaux appartements modernes, de 4, 5, 6 et 7 pièces, chauffage central, chambre de bains. 6866
- Numa-Droz 3. Rez-de-chaussée, 1 pièce et cuisine. Fr. 216.— 6867
- Progrès 1. Grand atelier pour gros métier, avec remise. 6868

Salon de Coiffure pour Dames

A vendre, de suite ou époque à convenir, pour cause de santé, joli Salon de Coiffure de Dames. — Ecrire, sous chiffres D. Z. 441, au bureau de L'IMPARTIAL.

A LOUER pour le 31 octobre 1915

- Léopold-Robert 62. 2me étage de 4 chambres. 8626
- Léopold-Robert 100. 2me étage de 4 chambres. Fr. 625.— 8627
- Neuve 3. 3me étage de 3 chambres, corridor, chambre de bonne, chambre de bains installée, concierge, chauffage central. 8628
- Balance 6. 1er étage, locaux du Café de tempérance. 8629
- Premier-Mars 4. 3me étage de 5 chambres. 8630
- Stand 6. 1er et 2me étages de 3 chambres. 8630
- Serre 10. 2me étage de 5 chambres, chambre de bains installée. 8631
- Daniel-JeanRichard 30. 2me étage de 5 chambres, chambre de bains, chauffage central, balcon. 8632
- Serre 14. Magasin avec logement de 2 chambres et cuisine. 8633
- Parc 9-bis. 1er étage de 3 chambres, chambre de bains, chauffage central, concierge, ascenseur. 8634
- Parc 9-ter. Grands magasins avec bureaux. 8635
- Parc 14. Plain-pied de 4 chambres. Fr. 650.— 8634
- Serre 105. Plain pied de 3 chambres. Fr. 480.— 8635
- Parc 75. Plain-pied de 4 chambres. Fr. 675.— 8636
- 1er étage de 3 chambres. Fr. 700.—
- 3me étage de 4 chambres, grande terrasse. Fr. 725.—
- Parc 80. 2me étage de 3 chambres. Fr. 540.— 8637
- 3me étage de 3 chambres. Fr. 520.—
- Parc 82. Plain-pied de 3 chambres. Fr. 560.— 8638
- Paix 75. 3me étage de 3 chambres. Fr. 580.— 8639
- Numa-Droz 113. Plain-pied de 3 chambres. Fr. 520.— 8640
- Progrès 105 a. 2me étage de 3 chambres. Fr. 520.— 8641
- Progrès 99-a. 1er étage de 2 chambres. Fr. 420.— 8642
- Temple-Allemand 105. 2me étage de 2 chambres. Fr. 470.— 8643
- Paix 63. Plain-pied de 3 chambres. Fr. 520.— 8644
- Paix 65. Magasin avec logement de 2 chambres. 8645
- Numa-Droz 143. Plain-pied de 2 chambres. Fr. 480.— 8646

On demande à acheter un char à bras, deux roues, avec pont sur ressorts. — S'adresser chez M. Hildbrandt, magasin de Soldes, rue de l'Industrie 7. 8526

On demande à acheter d'occasion 1 lustre ou belle lampe électrique, pour chambre à manger. — Offres écrites, casier postal 20583. 8510

Gérance d'immeubles
Charles-Oscar DUBOIS
Léopold-Robert 35

A LOUER

pour le 31 octobre 1915

- Daniel - Jeanrichard 39. Appartement de 4 pièces, confort moderne, concierge. 8647
- Daniel-Jeanrichard 41. Appartements de 2 pièces, chauffage central, concierge. 8648
- Grands locaux avec appartement, conviendrait pour pension. 8649
- Daniel-Jeanrichard 43. Appartements modernes, de 3, 4, 5 et 6 pièces. Concierge. 8650
- Jaquet-Droz 60. Appartements de 4 et 7 pièces, chambre de bains, concierge. 6869
- David-Pierre-Bourquin 19. Appartements modernes de 3 et 4 pièces, chambre de bains. 6870
- A.-M. Piaget 47. Pignon, 2 pièces, corridor. Fr. 405.— 6871
- Bel-Air 8. 2me étage, 3 pièces. Fr. 480.— 6872
- Numa-Droz 1. 2me étage, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 670.— 6873
- 3me étage, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 600.— 6874
- Progrès 5. 2me étage, 2 pièces. Fr. 390.— 6874
- Progrès 113. Rez-de-chaussée, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 470.— 6875
- Progrès 113-a. 1er étage, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 500.— 6875
- Numa-Droz 132. 2me étage, 3 pièces, alcôve éclairée. Fr. 575.— 6876
- Numa-Droz 118. Appartements de 3 chambres, corridor. 6877
- Place d'Armes 1. Appartements de 3 pièces, corridor. 6878
- Doubs 137. Magasin avec ou sans appartement. Convient pour tous commerces. 6879
- Tête-de-Ran 33. 2me étage, 4 pièces, corridor, buanderie. Fr. 700.— 6880
- Tête-de-Ran 39. Rez-de-chaussée et 2me étage. Fr. 525.— et 575.— 6881
- Temple-Allemand 103. Pignon, 2 pièces, bout de corridor éclairé. Fr. 380.— 6882

Laxatine Monnier

Laxatif des dames.
Purge sans douleurs.
Exiger le nom sur chaque tablette.
Seul Dépôt : 7649
Pharmacie MONNIER
4, Passage du Centre, 4

CABINET DENTAIRE
Léon BAUD

Rue Jaquet-Droz 27 Maison de la Consommation
LA CHAUX-DE-FONDS 3768
16 ans de pratique chez H. Colell — 3 ans chez les successeurs
Spécialité de PROTHÈSE DENTAIRE
Dentier (haut ou bas) depuis fr. 50.— Fournitures de Ire qualité
Dentier complet depuis . . . 100.— Travaux garantis par écrit
Transformations Réparations
Extractions Plombages

A LOUER

- Industrie 3. Appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 33.35 par mois. 18358
- Fritz-Courvoisier 8. Magasin et appartement. — Fr. 41.70. 19506
- Hôtel-de-Ville 38. Un appartement de 3 chambres, alcôve éclairée, cuisine et dépendances. Prix, fr. 35.— par mois 3825
- Rue du Grenier 26. Deux appartements de 3 chambres, cuisine et dépendances. — Prix, Fr. 36.— par mois, 2755
- Rue de l'Hôtel-de-Ville 38. Pignon de deux chambres, cuisine et dépendances. — Prix Frs. 20.— par mois, 4386
- Rue de l'Hôtel-de-Ville 38. Un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances. 5863
- Rue du Parc 33. appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. — Prix Fr. 45.— par mois. 7982

ÉTUDE

Bersot, Jacot & Ghedel
RUE LEOPOLD-ROBERT 4

Appartements à louer

- pour de suite ou époque à convenir
- Balance 10. 1er étage, 4 chambres, cuisine et dépendances. 8661
- Bel-Air 12. Rez-de-chaussée, 3 chambres cuisine et dépendances. 8662
- Magasin au centre de la ville, à proximité immédiate de la Place du Marché. 8663
- pour le 31 juillet 1915
- Progrès 11. 2me étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 8664
- pour le 31 octobre 1915
- Docteur Kern 9. Rez-de-chaussée, 3 chambres, cuisine et dépendances. 8665
- Temple-Allemand 137. 2me étage, 2 chambres, alcôve éclairée et dépendances. 8666

Bureau d'affaires et d'assurances
Marc Humbert
La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 83

A LOUER

- pour de suite ou époque à convenir
- Serre 85. au 1er étage, 3 pièces, avec cuisine, corridor et dépendances. 6380
- Neuve 5. 2me étage, logement de 2 pièces, 2 alcôves, cuisine et dépendances. 6803
- Neuve 5. 3me étage sud, logement de 2 pièces, cuisine et dépendances.
- Eplatures-Jaunes 26. maison du Café de l'Aviation, au 1er étage, côté vent, logement de 3 pièces, cuisine, corridor, balcon, lessiverie, séchoir, dégagements et dépendances. 6804
- pour le 31 Octobre 1915
- Dans la même maison, au 1er étage, côté bise, logement de 3 pièces, cuisine, corridor, terrasse, lessiverie séchoir, dégagements et dépendances.
- Même maison, appartement du 2me étage, côté bise, composé de 3 chambres, cuisine, cave, chambre haute et bûcher. 7368
- N'achetez pas de Machine à coudre, sans avoir visité le magasin L. ROTHEN-PERRET, rue Numa-Droz 139, qui tient les premières marques, avec des prix hors concurrence. 6527

ETUDE

Jeanneret & Quartier
Rue Fritz-Courvoisier 9

A LOUER

- pour tout de suite ou pour époque à convenir
- Promenade 1. Rez-de-chaussée est, bel appartement de 3 pièces, cour, buanderie, 3825
- Promenade 3. 1er et 2me étages, 2 beaux appartements, portion de jardin, buanderie. 3825
- Promenade 3. Rez-de-chaussée de 2 pièces, portion de jardin, buanderie. 3825
- Fritz-Courvoisier 3. 3me étage, bel appartement de 5 pièces. 3825
- Granges 14. 1er étage de 3 pièces et alcôve. 3825
- Temple-Allemand 109. Rez-de-chaussée de 3 pièces, buanderie, jardin et cour. 3825
- Philippe-Henri-Matthey 7. Pignon de 2 pièces. 3825
- Fritz-Courvoisier 22. 2me étage, midi, 2 pièces. 3825
- Fritz-Courvoisier 24. Petit magasin avec appartement et 2 petits appartements, 3825
- Pestalozzi 55. 2me étage, 2 pièces. 3825
- Pont 36. Local pour atelier de menuiserie ou entrepôt. 3825

pour le 31 octobre 1915

- Fritz-Courvoisier 30. Rez-de-chaussée, 2 pièces, jardin potager. 7982
- Alexis-Marie-Piaget 21. Rez-de-chaussée, bel appartement de 3 pièces, cour, buanderie. H-30989-G 7982
- Philippe-Henri-Matthey 7. Rez-de-chaussée, 3 pièces, portion de jardin, buanderie. H-30989-G 7982
- Fritz-Courvoisier 29-a. 2me étage, ouest, bel appartement de 4 pièces. 7982

BOULANGERIE

Bonne boulangerie, très bien installée, à remettre pour le 1er juillet ou à convenir. Pas de reprise. Prix très bas. Prix annuel, 900 fr. S'adr. à M. Mamie, gérant, rue de l'Industrie 13.

Maisons communales

A LOUER

- de suite ou époque à convenir :
- Rue du Commerce 139
- 1 logement de 3 chambres, cuisine, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains, dépendances. Fr. 48.— par mois.

pour le 31 octobre 1915

- Rue du Commerce 133, 135, 137, 143
- et Rue Ph.-H. Matthey 23
- 12 logements, même distribution que ci-dessus. Fr. 45.—, 47.—, 48.—, 49.—, 52.— et 53.— par mois (éclairage des paliers compris).
- Ces logements sont pourvus de tout le confort moderne : gaz à la cuisine, électricité dans les chambres, buanderie, cour et jardin.
- S'adresser au Bureau, rue du Marché 18, tous les matins, de 8 heures à midi. 8147

Domaine

A vendre un beau domaine, bien entretenu, suffisant pour la garde de 8 vaches et 1 cheval, situé dans la circonscription communale des Planchettes, à proximité de la route cantonale. — Prés, bois, pâturages. — Maison de ferme en bon état d'entretien. Exploitation facile, rendement assuré.

S'adresser pour tous renseignements à M. Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc 13, à La Chaux-de-Fonds.

Boucherie-Charcuterie

avec appartement très bien situé, sur passage très fréquenté, sont à remettre de suite ou pour époque à convenir. — S'adresser Passage du Centre 5, au Café. 5954
Impressions couleurs. Imprimerie de L'IMPARTIAL

Aux Abonnés et Lecteurs de „l'Impartial“

Ensuite d'arrangement spécial conclu avec les éditeurs du

Diplôme Historique de la Mobilisation

nous sommes à même de le céder (non encadré) à nos abonnés et lecteurs, au prix de souscription, soit Fr. 3.—, port en sus.

Administration de L'IMPARTIAL.

Bulletin de Souscription

Je prie l'Administration de L'IMPARTIAL, à La Chaux-de-Fonds, de m'expédier, contre remboursement, au prix de souscription de Fr. 3.— (port en sus) :

..... exemplaires du Diplôme Historique de Mobilisation, en 1914-1915, édité par la maison Fortsch frères, édition en langue

....., le 1915.

Signé :

Nom :

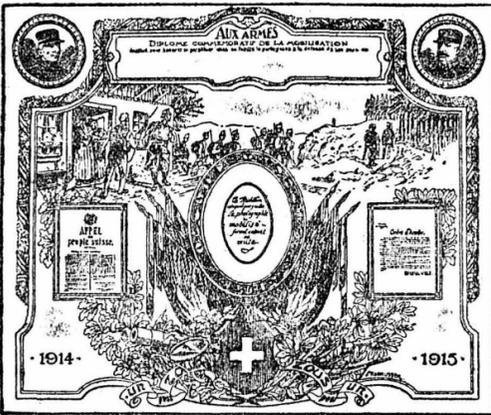
Prénom :

Profession :

Domicile :

Bureau postal :

(Ecrire bien lisiblement)



Le Diplôme historique de la Mobilisation porte, au centre, un médaillon dont le cadre est formé des écussons des 22 cantons, qui est destiné à la photographie du soldat mobilisé.

En haut, dans chaque angle, sont les portraits du Général U. Wille et du Chef de l'Etat Major général, Colonel Th. Sprecher de Bernegg, avec leur signature. Au centre, surmontant un cartouche, ces simples mots, combien éloquentes : « Aux Armes », avec la place pour écrire le nom, prénom, incorporation, etc., etc., du mobilisé. A droite et à gauche sont reproduits, d'un côté l'appel du Conseil fédéral au peuple suisse, de l'autre l'Ordre d'armée du Général Ulrich Wille.

Le tout est surmonté du tableau proprement dit, représentant une scène finement observée, admirablement rendue et fort impressionnante de la mobilisation : nous sommes devant une ferme ; sur le seuil, la mère et la fille, appuyées l'une contre l'autre, un peu inquiètes, considèrent le fils et frère qui boucle son sac, tandis que le vieux père, plein d'une patriotique fierté, lui tend son fusil, et que, sur la route, isolés ou par groupes, les camarades du village se rendent sur la place du rassemblement.

D'une exécution très soignée, ce Diplôme du Mobilisé est unique en son genre. Il répond à une nécessité. Il revêt un double intérêt : il est, à la fois, historique et commémoratif ; il constitue, pour tous ceux qui ont pris part à l'occupation des frontières un précieux souvenir. Pour la jeune génération, il sera une leçon vivante de patriotisme, de fidélité au devoir.

Un exemplaire est exposé dans une de nos vitrines

Le Diplôme de la Mobilisation est édité en 3 langues (Français, Allemand et Italien)

CINEMA Ce Soir PALACE

Ce Soir à 8 1/2 h.

En Famille | Les Destructeurs de Rails

d'HECTOR MALOT

FIFI TAMBOUR!

Galerie 0.75 Parterre 0.50 Troisièmes 0.25

EN SUPPLÉMENT :

Le Canon autrichien de 305

en action. — Actualité sensationnelle

Parc du Bois du Petit-Château

JEUDI 24 Juin et DIMANCHE 27 Juin
dès 8 1/2 heures du soir

Grandes Fêtes de Nuit

organisées avec le bienveillant concours de la

Musique „Les Armes-Réunies“

et les

Sociétés de Gymnastique L'ABEILLE et L'ANCIENNE

au profit de la Caisse générale de Secours

Entrées : 50 ct. pour les grandes personnes et 20 ct. pour les enfants. H-21643-C 8793

Billets en vente, à l'entrée du Parc, les soirs de représentation

Montreux

A louer à Montreux, un joli magasin bien situé. 8781
Offres écrites, sous chiffres T. B., Poste restante Montreux.

Aux cordonniers! A vendre une machine; bas prix. Pressant. 8780
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mulet

A vendre un bon mulet, très docile, haut 1 m. 50, bon pour le trait et pour trotter, ou à échanger contre un petit cheval. — S'adr. à M. Albert Scheffel, Boudevillers (Val-de-Ruz). 8594

Chaussures. Toutes les vieilles chaussures sont achetées à la Cordonnerie, rue de l'Hôtel-de-Ville 19. 8765

Mariages

Deux demoiselles, 35 et 36 ans, sérieuses, disposant de quelque avoir, désiraient épouser messieurs honorables et ayant situation assurée. Il ne sera répondu qu'aux lettres signées, avec adresses exactes. — Adresser offres écrites, en tout honneur, sous initiales V. H. 8750, au bureau de l'IMPARTIAL. 8750

Mariage

Dame, présentant bien, ayant quel que fortune, à qui la solitude pèse, désire faire la connaissance, en vue de mariage, d'un monsieur de 45 à 55 ans, de toute moralité, ayant position assurée. Fortune pas exigée. Il ne sera pas répondu aux lettres non signées. Discretion d'honneur. — Adres. offres écrites, sous initiales A.C. 8751 au bureau de l'IMPARTIAL. 8751

MAGASIN à louer

Les locaux, occupés actuellement par les magasins « L'ALSACIENNE », rue Léopold-Robert 48, d'une superficie de 71 m², avec 4 grandes vitrines, sont à louer pour le 30 avril 1916. — S'adresser à la Banque Fédérale S. A. 8778

Talons caoutchoucs, forme du talon, sont élégants et suppriment la fatigue, 1 fr. la paire, posés à la machine spéciale. — Cordonnerie rue du Puits 5. 8789

Grande Salle de la Croix-Bleue

Les Mercredi et Jeudi, 23 et 24 Juin 1915

Grande Vente avec Buffet et Fleurs

organisée par le Groupe de la

Commission du Travail des Travaux Féminins

VENTE le mercredi 23 courant, dès 1 heure après-midi jusqu'à 9 h. du soir, et le jeudi 24, dès 10 h. du matin à 4 heures après-midi.

Lingerie — Tabliers en tous genres — Tricotages divers — Crochetages Broderies — Abats-jour — Corbeilles à ouvrages et tous genres de Travaux qui peuvent être exécutés par des dames.

PRIX DE VENTE MODÉRÉS

Pommes de terre à bon marché!

Le soussigné vendra deux wagons de belles et bonnes pommes de terre hollandaises, au prix de Fr. 14.— les 100 kilos, par 1000 kilos environ. Fr. 13 les 100 kilos; Fr. 2.20 la mesure et 60 ct. les 5 litres. 8770

ROSENG Père
8, Rue du Premiers-Mars, 8



Il sera vendu demain Mercredi, sur la Place du Marché :

Colins à 90 ct. le demi-kilo.

Bondelles à Fr. 1.40 le demi-kilo.

POULETS — POULES

Se recommande chaleureusement. 8808 Mme A. DANIEL
Téléphone 14.54. — Rue du Collège 52

Coffres-forts

Plusieurs coffres-forts, des armoires à stores, des pupitres genre américain, presses à copier, classeurs, sont à vendre. Prix de Guerre
Rabais au comptant.
S'adresser le matin chez MM. Pécaut frères, rue Numa Droz 135. (arrêt du Tramway). 8518

SACS D'ECOLE. LIBRAIRIE MARSEILLE. COURVOISIER

Bon U. 15418 L. 8788

Horloger-Rhabilleur

demandé. — DUBOIS, 37 Rue Pavillon, MARSEILLE (France).

Demoiselle sachant parfaitement la couture, cherche place comme femme de chambre ou auprès d'un enfant. 8775
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisseuse à la machine, diplômée et habile, cherche place de suite. 8767
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sommelière. Jeune demoiselle cherche place comme sommelière dans bon restaurant. 8774
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cadran. Un bon émailleur peut se placer de suite à l'atelier Léon Cosandier à Madretsch. 8782

On demande de suite une bonne femme de ménage. — S'adresser rue Léopold-Robert 19, au 1er étage. 8766

Commissionnaire. On demande une jeune fille entre les heures d'école. — S'adresser chez M. J. V. Taillard, rue du Parc 64. 8769

Petite maison indépendante, logement et locaux pour industrie mécanique ou polissages de boîtes, grande cave, situation avantageuse, à remettre de suite, rue Numa-Droz 84-A. — S'adresser à M. Eug. Buffat, même maison. 8761

Logement. A louer, pour fin octobre, dans maison d'ordre, quartier de l'Ouest, beau logement de 2 pièces, grand corridor, cuisine et dépendances, balcon, etc., à personnes tranquilles. 8771
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer chambre meublée à Monsieur de moralité. — S'adresser rue du Parc 22, au 1er étage, à gauche. 8779

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, au soleil, à un Monsieur honnête, travaillant dehors. Electricité. — S'adresser rue du Parc 20, au rez-de-chaussée. 8776

Demoiselle sérieuse cherche à louer jolie chambre meublée, au soleil, située à proximité de la rue Léopold-Robert. — Offres écrites, avec indication du prix, sous chiffres S. T. 8778 au bureau de l'IMPARTIAL. 8778

On demande à louer de suite, pour un jeune homme de toute moralité, petite chambre meublée, si possible aux Crétêts. Ecrire, sous chiffres R. C. 8745, au bureau de l'IMPARTIAL. 8745

On demande à louer pour de suite, chambre meublée, si possible indépendante. — Adresser offres, sous chiffres H-15832-C, à Haasenstain & Vogler, en ville. 8747

Chambre. Jeune homme cherche à louer une chambre, de préférence avec piano à disposition. — Offres écrites, sous chiffres P. K. 8546, au bureau de l'IMPARTIAL. 8546

Jeune fille, de toute moralité, libérée des écoles, aimant la couture, est demandée dans un magasin de la localité. — Ecrire sous chiffres C. M. 8207 au bureau de l'IMPARTIAL. 8807

Apprenti serrurier. — Jeune homme intelligent, fort et robuste, est demandé à l'Atelier Edouard Bachmann, rue Daniel JeanRichard 5. 8810

Peintre pouvant faire des lettres pour étiquettes de portes, est prié de passer à l'Atelier, rue des Tuilleries 32. 8803

Servante. On demande pour ménage de Neuchâtel, actuellement à la campagne, servante sachant cuire et faire un ménage soigné. — S'adresser Maison May, à Chambrélieu. 8804

Cuisinière. On demande, pour un ménage soigné, de 3 personnes, une personne sachant cuire. — S'adresser chez Mme LEUINGER rue Neuve 1. 8882

Conciergerie de toute moralité, demandée pour le 31 octobre prochain. — Offres case postale 17207. 8797

Logement. A louer de suite ou à convenir, un logement de 3 pièces, au soleil, gaz, lessiverie, dépendances. — S'adresser rue du Progrès 8, au 1er étage. 8799

Chambre. A louer, à personne de toute moralité, une belle chambre meublée. — S'adresser rue Numa-Droz 39, au rez-de-chaussée. 8812

Chambre. A louer à monsieur honnête, travaillant dehors, jolie chambre meublée, au soleil, lumière électrique. — S'adresser rue Numa-Droz 129, au 2^{me} étage, à droite. 8811

Laminier. A vendre machine à balatre le cuir, en bon état (40 fr.). — Cordonnerie E. Sausser, rue du Puits 5. 8796

A vendre faute de place 1 grand coffre-fort à 2 portes, 1 petit coffre-fort à 1 porte, 1 bureau miniature avec fauteuil, 1 bureau américain avec fauteuil, en bon état. — Ecrire à 1915 Grande Poste restante. 8798

A vendre une jolie pousette très bien conservée; has prix. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8788

On demande à louer, pour de suite, un petit appartement meublé de 2 ou 3 chambres, si possible avec jardin. — Adresser offres écrites, sous chiffres B. A. 8787 au bureau de l'IMPARTIAL. 8787

On demande à acheter ou à louer un petit balancier en très bon état pour découper des aiguilles. — Adresser offres écrites, sous chiffres E. Z. 8786, au bureau de l'IMPARTIAL. 8786

Perdu lundi, dans la matinée, un porte-monnaie cuir brun, de la rue Daniel JeanRichard ou près du Cercle Montagnard. — Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 8811

Perdu depuis la rue de Bel-Air, à la rue Daniel JeanRichard, en passant par le Stand, un carnet d'ouvrier. — Le rapporter, contre récompense, D. JeanRichard 14, 2^{me} étage. 8785

Perdu deux certificats et deux bons de prime pour bétail. — La personne qui les aurait trouvés est priée de les rapporter, moyennant récompense, à M. Henri Rueff, rue Léopold-Robert 74. 8743

Perdu. La personne qui a trouvé des clefs, mardi 15 juin au bois du Petit Château est priée de les rapporter au bureau de l'IMPARTIAL. 8758

Perdu une montre-bracelet, en passant par le Bois du Petit-Château jusqu'à la rue du Doubs. — La rapporter rue du Nord 171, au 3^{me} étage, à gauche. 8558

Perdu nourse brune, fermoir cassé, contenant de la monnaie et 3 billets de 5 frs. — La rapporter contre bonne récompense, rue du Soleil 19, au 2^{me} étage. 8655

Trouvé un chien fox-terrier. — Le réclamer, rue du Collège 27-A. 8662

Madame Emma Kohler-Stähly et ses enfants, ainsi que les familles Kohler et alliés, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes et particulièrement aux Fonctionnaires et Employés des Services Industriels, qui leur ont témoigné leur sympathie durant la cruelle épreuve qu'ils viennent de traverser.

TROUSSEAUX

Toileries d'Alsace. Articles d'usage à liquider.

Toiles écruées et blanches pour Draps, Chemises et Caleçons. — Essuie-mains, — Essuie-services. — Indiennes pour Enfouirages. — Sarcenet et Coutils pour Duvets. — Limoges. — Coutils pour Stores. — Piqué et Croisé molletonné. — Tissus pour Tabliers de cuisine. — Guipures blanche et crème pour Rideaux. — Molleton et Caoutchouc pour lits. — Plumes et Duvets. — Toiles cirées. — Coutils pour Matelas. — Nappages. — Bazins. — Couvre-lits blancs uni et reps. — Couvertures uni et Jacquard. — Tous ces articles liquidés avec 50 % de Rabais. — Flanelle coton clair et foncé.

Un Stock énorme de Lingerie pour Dames et Enfants. Quelques pièces légèrement défraîchies. Chemises, Caleçons, Jupons blancs, Camisoles, Chemises de nuit, Sous-Tailles, Mouchoirs, Broderie, Taies d'oreillers liquidés à moitié prix.

Encore un petit stock de Paletots noir et couleur, nouveautés. — Costumes pour Dames. — Jupes liquidées à moitié prix.

Liquidation générale

A L'ALSACIENNE

48, Rue Léopold-Robert, 48

Jeune Zurichois

sortant d'apprentissage de commerce, demande place pour se perfectionner dans la langue française. Connaissances de la correspondance allemande, française, anglaise, italienne et espagnole. Sténo-dactylographe. Préférence serait donnée à Maison d'Exportation. — Adresser offres à Carte de poste restante N° 98, Exposition Lettres, La Chaux-de-Fonds. 8506

Dentiers hors d'usage, sont payés les plus chers, par M. Dubois, rue Numa-Droz 90.

Remonteur. Jeune homme ayant fini son apprentissage de remonteur, cherche place. 8805
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande jeune fille pour aider au ménage et garder un enfant. 8814
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Monsieur Constant Jeanneret et sa famille remercient bien vivement toutes les personnes qui les ont entourés d'une si affectueuse sympathie dans ces jours de nouvelle grande séparation. 8784

Madame Simon Lévy née Lippmann et ses enfants Germaine, Henri, Alice, Madeleine et André, Madame veuve Jacques Cerf, à Paris, Monsieur et Madame Bloch-Lévy et leurs enfants, Monsieur Emile Lévy et ses enfants, à Paris, Monsieur et Madame Maurice Bloch, à Lausanne, Monsieur et Madame Léopold Netter et leur enfant, à Paris, Monsieur et Madame Sylvain Meyer et leurs enfants, à Montévidéo, Monsieur et Madame Lucien Wolf et leurs enfants, à Paris, Monsieur et Madame Robert Lippmann et leurs enfants, à Colmar, Monsieur et Madame Léon Lippmann, à Nancy, Madame veuve Paul Lippmann, à Nancy, Monsieur et Madame Raymond Milhaud et leurs enfants, à Nice, Monsieur Jacques Lippmann, à Colmar, Monsieur Emmanuel Lippmann et ses enfants, à Colmar, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle et neveu,

Monsieur Simon LÉVY
enlevé subitement à leur affection Lundi, à l'âge de 62 ans, La Chaux-de-Fonds, le 22 Juin 1915.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 23 courant, à 1 heure de l'après-midi.
Domicile mortuaire: Rue du Grenier 14. 8791
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.